



NATIONS UNIES  
GUINÉE



# RAPPORT ANNUEL DE RESULTATS 2021

Plan Cadre des Nations Unies pour l'Aide au Développement  
( PNUAD 2018 - 2023 )

République de **Guinée**



NATIONS UNIES  
GUINÉE



# RAPPORT ANNUEL DE RESULTATS 2021 SYSTEME DES NATIONS UNIES

République de **Guinée**



## TABLE DES MATIERES

	LISTE DES ACRONYMES	07
	AVANT-PROPOS DU COORDONNATEUR RÉSIDENT	09
	ÉQUIPE DE PAYS DES NATIONS UNIES	12
	LES PARTENAIRES CLES DE DEVELOPPEMENT	13
<b>1</b>	CONTEXTES NATIONAL ET REGIONAL	15
<b>2</b>	RÉALISATIONS DU SYSTÈME DES NATIONS UNIES	19
	2.1. Analyse des résultats du PNUAD	19
	2.2. Priorités, réalisations et produits du PNUAD	24
	2.3. Appui aux partenariats et financement de l'agenda 2030	58
	2.4. One UN : cohérence, efficacité et efficacité des Nations Unies	62
	2.5. Unis dans la communication, pour la réalisation des ODD	65
	2.6. Évaluations et leçons tirées	66
	2.7. Aperçu financier et mobilisation des ressources	68
<b>3</b>	PRIORITES DE L'EQUIPE PAYS DES NATIONS UNIES POUR L'ANNEE 2022	71



## LISTE DES ACRONYMES

<b>AGUIPE</b>	Agence Guinéenne pour la Promotion de l'Emploi	<b>MINUSMA</b>	Mission des Nations Unies au Mali
<b>AGR</b>	Activités Génératrices de Revenus	<b>MRU</b>	Union du Fleuve Mano
<b>ANAFIC</b>	Agence Nationale Financement des Collectivités territoriales	<b>ODD</b>	Objectifs de Développement Durable
<b>ANJE</b>	Alimentation du Nourrisson et du Jeune Enfant	<b>OIM</b>	Organisation Internationale pour les Migrations
<b>ANSS</b>	Agence Nationale de Sécurité Sanitaire	<b>OIT</b>	Organisation Internationale du Travail
<b>ASC</b>	Agents de Santé Communautaire	<b>OMS</b>	Organisation Mondiale de la Santé
<b>ASCAD</b>	Agence de Service Civique d'Action de Développement	<b>ONG</b>	Organisations Non Gouvernementales
<b>ARV</b>	Anti-Retro Viraux	<b>ONUDC</b>	Office des Nations Unies contre les Drogues et le Crime
<b>ATPC</b>	Assainissement Total Piloté par les Communautés	<b>ONUDI</b>	Organisation des Nations Unies pour le Développement Industriel
<b>BM</b>	Banque Mondiale	<b>ONU Femmes</b>	Organisation des Nations Unies pour l'égalité des sexes et l'autonomisation des Femmes
<b>BSD</b>	Bureaux de Stratégies et de Développement	<b>ONUSIDA</b>	Programme commun des Nations Unies sur le VIH/sida
<b>BTS</b>	Briques en Terre Stabilisée	<b>OPA</b>	Organisations Paysannes Agricoles
<b>CAF</b>	Centre d'Autonomisation des Femmes	<b>OSC</b>	Organisations de la Société Civile
<b>CCA</b>	Analyse Commune de Pays	<b>PAD</b>	Plans d'Aménagement Détaillés
<b>CCC</b>	Cadre de Concertation et de Coordination	<b>PAI</b>	Programme Annuels d'Investissement
<b>CCDD</b>	Cadre de Coopération pour le Développement Durable	<b>PAM</b>	Programme Alimentaire Mondial
<b>CEDEAO</b>	Commission Économique des États de l'Afrique de l'Ouest	<b>PDI</b>	Personnes déplacées interne
<b>CEOMP</b>	Centre d'Entraînement aux Opérations de Maintien de la Paix	<b>PDL</b>	Plans de Développement Locaux
<b>CF</b>	Cadre de Coopération entre la Guinée et les Nations Unies	<b>PF</b>	Planification Familiale
<b>CNRD</b>	Comité National du Rassemblement pour du Développement	<b>PME</b>	Petites et Moyennes Entreprises
<b>CNT</b>	Conseil National de Transition	<b>PNUAD</b>	Plan cadre des Nations Unies pour l'Aide au Développement
<b>COC</b>	Chargé de l'Organisation des Collectivités	<b>PNDES</b>	Plan National De Développement Économique et Social
<b>COMEX</b>	Comité Exécutif des Partenaires au Développement	<b>PNUE</b>	Programme des Nations unies pour l'environnement
<b>CONASEG</b>	Confédération Nationale des Acteurs du Secteur de l'Élevage en Guinée	<b>PNUD</b>	Programme des Nations Unies pour le Développement
<b>CTEP</b>	Centre de Traitement Épidémiologique	<b>PPP</b>	Partenariat Public et Privé
<b>COVID-19</b>	Corona virus	<b>PREFIP</b>	Plan stratégique de Réforme des Finances Publiques
<b>DCJ</b>	Direction Communale de la Jeunesse	<b>PTF</b>	Partenaires Techniques et Financiers
<b>DCO</b>	Bureau de la Coordination du Développement	<b>PTME</b>	Prévention de la Transmission de la Mère à l'Enfant
<b>DMR</b>	Direction des Microréalisations	<b>PVH</b>	Personnes Vivant avec un Handicap
<b>DNEJ</b>	Direction Nationale de l'Emplois des Jeunes	<b>RSE</b>	Responsabilité Sociétale des Entreprises
<b>DPJ</b>	Direction Préfectorale de la Jeunesse	<b>RECO</b>	Relais Communautaires
<b>FAPEL</b>	Usine de Fabrication de Pompe à Eau	<b>SERACCO</b>	Service Régional d'Appui aux coopératives et aux Collectivités
<b>FENU</b>	Fonds d'Équipement des Nations Unies	<b>SNU</b>	Système des Nations Unies
<b>FIDA</b>	Fonds International de Développement Agricole	<b>SONU</b>	Soins Obstétricaux Natus d'Urgence
<b>FMI</b>	Fonds Monétaire International	<b>SPD</b>	Service Préfectoral de Développement
<b>FNUAP</b>	Fonds des Nations Unies pour la Population	<b>SRAJ</b>	Santé de la Reproduction de l'Adolescent et du Jeune
<b>GAR</b>	Gestion Axée sur les Résultats	<b>SRMNI-N</b>	Santé Reproductive, Maternelle, Néonatale, Infantile, et de l'Adolescent
<b>FAO</b>	Organisation des Nations Unies pour l'Alimentation et l'Agriculture	<b>TB/VIH</b>	Tuberculose et VIH
<b>FDAL</b>	Fin de défécation à l'Air Libre	<b>UNESCO</b>	Organisation des Nations Unies pour l'Éducation, la Science et la Culture
<b>FODEL</b>	Fonds de Développement Local	<b>UN Habitat</b>	Programme des Nations Unies pour les Établissements Humains
<b>HCDH</b>	Haut-Commissariat des Nations Unies aux Droits de l'Homme	<b>UNHAS</b>	Service aérien d'aide humanitaire des Nations Unies
<b>HCR</b>	Haut-Commissariat des Nations Unies aux Réfugiés	<b>UNICEF</b>	Fonds des Nations Unies pour l'Enfance
<b>ITC</b>	Centre du Commerce International	<b>UNOPS</b>	Bureau des Nations unies pour les services d'appui aux projets
<b>INS</b>	Institut National de la Statistique	<b>UNOWAS</b>	Bureau des Nations Unies pour l'Afrique de l'Ouest et le Sahel
<b>INH</b>	Institut National Hémodialyse	<b>UNTFHS</b>	Fonds d'affection spéciale des Nations Unies pour la sécurité humaine
<b>IRAG</b>	Institut de Recherche Agronomique de Guinée	<b>UNV</b>	Volontaires des Nations unies
<b>ISAV/F</b>	Institut Supérieur Agronomique et Vétérinaire de Faranah	<b>VBG</b>	Violences Basées sur le Genre
<b>LCVD</b>	Laboratoire Central de Diagnostic Vétérinaire		
<b>LTA</b>	Accords à Long Term avec les entreprises		
<b>MAM</b>	Malnutrition Aigüe Modéré		
<b>MAS</b>	Malnutrition Aigüe Sévère		
<b>MGF</b>	Mutilations Génitales Féminines		



# AVANT-PROPOS DU COORDONNATEUR RÉSIDENT

**J**e me réjouis de présenter au nom de l'équipe pays du Système des Nations Unies en République de Guinée, le rapport annuel 2021 qui décrit les principaux résultats obtenus, en collaboration avec le Gouvernement et l'ensemble des partenaires du développement, autour des quatre axes d'interventions du Plan cadre des Nations Unies pour l'aide au développement (PNUAD 2018-2022) à savoir :

- La promotion de la gouvernance, l'État de droit et la démocratie;
- L'amélioration de la sécurité alimentaire et nutritionnelle et la gestion de l'environnement;
- Le renforcement de l'accès aux services sociaux de base;
- L'inclusion, l'autonomisation économique des femmes, des jeunes, des personnes vivant avec handicap et des migrants de retour.

Pour le Système des Nations Unies en République de Guinée, l'année 2021 a été une période d'opportunités renouvelées, avec la poursuite de la mise en œuvre du PNUAD, aligné aux Objectifs de Développement Durable (ODD) et aux priorités nationales de développement, mais aussi de défis avec, entre autre, l'impact sanitaire et socio-économique de la pandémie à COVID19, la résurgence de la maladie à virus Ebola, l'identification pour la première fois du virus Marburg et la survenue d'un coup d'État militaire en septembre 2021.

Face à ces multiples défis de développement, les Nations Unies ont capitalisé sur la qualité et la diversité des expertises offertes par les 24 agences résidentes et non résidentes, et les acquis de ses nombreux partenariats qui se sont diversifiés tout au long de l'année.

Au cours du premier semestre 2021, les agences, fonds et programmes ont notamment redynamisé les coordinations multisectorielles entre les partenaires, en revigorant la coordination et les interactions entre

la plateforme de concertation des partenaires au développement, celle des partenaires à la réponse d'urgence et de la communauté diplomatique, dans une approche du triple nexus alliant « Humanitaire, Développement et Paix ».

À ce titre, et pour la première fois dans l'histoire du développement de la Guinée, la plateforme de concertation des PTFs s'est dotée d'un comité exécutif (COMEX), dans la perspective de faciliter le dialogue de haut niveau avec le Gouvernement et mener des réflexions stratégiques sur les flux de financement en faveur de l'accélération de la réalisation des ODD à l'horizon 2030. En parallèle, le groupe du G5 (composé de l'UE, la CEDEAO, la France, les États-Unis et les Nations Unies) et la plateforme de coordination d'urgence réunissant les ONGs internationales et le SNU se sont rencontrées à fréquence régulière et ont joué un rôle clé dans le cadre des troubles politiques et sociaux qui ont émaillé l'année, et dans la réponse aux situations d'urgences sanitaires.

C'est d'ailleurs sous fond de pandémie à COVID19 et de résurgence de la maladie à virus Ebola, que les vols humanitaires via le Service aérien d'aide humanitaire des Nations Unies (UNHAS) ont été mis en place, pour une accessibilité améliorée des partenaires du développement et des autorités nationales aux régions reculées, offrant un service plus efficace aux populations locales. Une préparation accrue aux urgences de l'équipe pays et le plaidoyer effectué auprès des bailleurs de fonds a coïncidé avec la résurgence de la maladie à virus Ebola en février 2021, ravivant le spectre de l'épisode épidémique de 2014-2016 qui avait entraîné la mort de plus de 10,000 personnes dans la sous-région, mais permettant aussi une réponse plus rapide et efficace. En soutien aux efforts du gouvernement et aux autorités sanitaires locales, l'efficacité et la rapidité de la réponse conjointe du Système des Nations Unies dans l'épicentre de cette épidémie à Nzérékoré, a ainsi été un exemple de réussite, et a permis de contenir la maladie et empêcher sa propagation dans un temps record.



En parallèle, les activités relatives à la migration, à la lutte contre les violences basées sur le genre, à un meilleur accès aux services sociaux de base, aux renforcements des systèmes de santé à travers une approche « Une Seule Santé », à l'entrepreneuriat social, à la promotion des droits de l'homme et de l'enfant, à la sécurité alimentaire et nutritionnelle et à l'innovation ont poursuivi leurs trajectoires initiées en 2020.

C'est ainsi que dans le cadre du réseau national pour la migration, un projet sous-régional financé par le fonds d'amorçage pour des migrations sûres, ordonnées et régulières a vu le jour et permis aux équipes pays de la Sierra Leone, du Liberia et de la République de Guinée de renforcer la gestion des frontières, la

cohésion sociale et la sécurité transfrontalière, principalement dans la zone du Bec de Perroquet située au confluent de ces trois pays.

Par ailleurs, tout au long de l'année 2021, un accent particulier a été mis sur la lutte contre les violences basées sur le genre avec 7 structures de prévention et de prise en charge renforcées, un plaidoyer de haut niveau mené et des engagements politiques de haut niveau obtenus. Le Système des Nations Unies en Guinée s'est aussi doté d'un Laboratoire d'innovation pour le Leadership et la réalisation des ODDs, qui a permis de renforcer l'esprit d'initiative, de cohésion et de créativité de l'équipe pays, afin de mieux affronter les défis de développement.

Pendant le deuxième semestre de l'année et suite au coup d'État du 05 septembre 2021, les initiatives de cohésion sociale et de consolidation de la paix ont été démultipliées, à travers le financement du fonds de la consolidation de la paix, à hauteur de 12 millions de dollars des États-Unis d'Amérique. Quatre (4) nouveaux projets ont ainsi été initiés et visent à renforcer la paix transfrontalière avec la Sierra Leone et la Côte d'Ivoire, la gouvernance foncière et environnementale et le dialogue communautaire.

En parallèle, dans la région de Nzérékoré, l'équipe pays a facilité l'organisation de la première étape de la caravane culturelle pour la promotion de l'inclusivité et de la cohésion sociale, en collaboration avec le

Bureau des Nations Unies pour l'Afrique de l'Ouest et le Sahel (UNOWAS). Enfin, l'année 2021 a aussi été marquée par le renforcement des initiatives en faveur des femmes et des jeunes pour la consolidation de la paix et leur participation au dialogue social et politique.

Si les défis n'ont pas manqué en 2021, de nombreuses réussites peuvent être mises à l'actif de l'équipe des Nations Unies en Guinée qui a travaillé, en accompagnement des actions gouvernementales, dans un nouvel élan de complémentarité et d'innovation, animé par la volonté d'agir au plus près des populations vulnérables avec efficacité et impact.

Dr. Vincent MARTIN  
Coordonnateur Résident des Nations Unies

# ÉQUIPE DE PAYS DES NATIONS UNIES

L'équipe pays des Nations Unies en Guinée se compose de 24 entités, dont 4 non-résidentes. Parmi ces entités, on note la présence de deux institutions

financières internationales que sont la Banque Mondiale et le Fonds monétaire international.



## Agences, fonds et programmes résidents



## Institutions financières internationales résidentes



## Agences non-résidentes



La collaboration et la complémentarité entre les membres de l'équipe pays permet de mettre en œuvre conjointement le PNUAD avec efficacité, et de placer résolument le SNU au service des populations, notamment les plus vulnérables.

# LES PARTENAIRES CLÉS DE DÉVELOPPEMENT

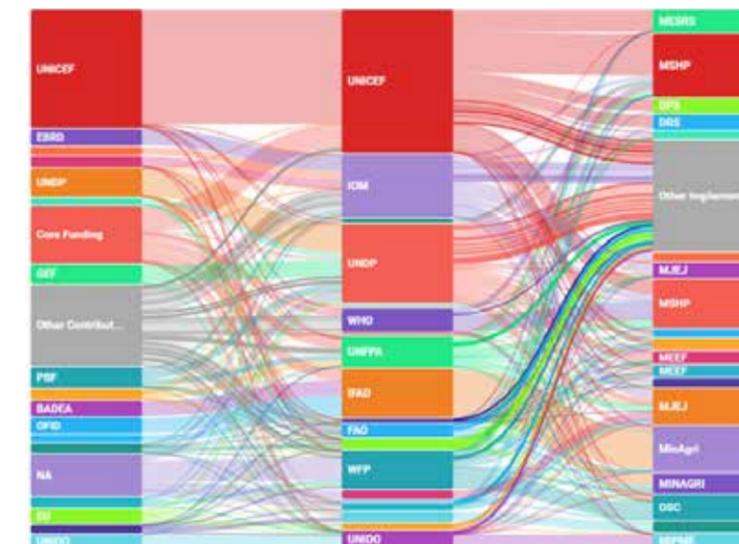
Les Nations Unies en Guinée continuent de renforcer les partenariats avec les acteurs locaux, nationaux et internationaux, afin de mettre en œuvre les ODD. Ainsi, durant l'année 2021, la mise en œuvre de l'ODD 17 en faveur des partenariats a été accentuée.

Dans cette dynamique, les Partenaires Techniques et Financiers (PTF) évoluant en République de Guinée ont décidé, sous le leadership du Coordonnateur Résident du Système des Nations Unies, de mettre en place une structure de gouvernance de la plateforme de concertation. Elle permet de renforcer la coordination entre les PTFs,

d'assurer un dialogue de haut niveau avec le gouvernement et d'assurer l'articulation de leurs réflexions et interventions avec celles du Cadre de Concertation et de Coordination (CCC). La mission du CCC est d'animer et de renforcer la concertation et la coordination entre le Gouvernement et les partenaires au développement autour des priorités de développement du pays.

Le SNU en Guinée travaille en étroite collaboration avec le Gouvernement, les partenaires multi et bilatéraux, les Institutions Financières Internationales et les fondations/ONG internationales.

Figure 1 Partenaires financiers (À gauche) et Agences (au milieu) et partenaires de mise en œuvre (À droite)



Des partenariats ont aussi été développés avec le secteur privé, le milieu académique, les ONG et OSC locales, les organisations des jeunes, et les groupements de femmes. Certains partenariats ont été établis au niveau communautaire, dans l'esprit de la délocalisation des ODD pour assurer leur réalisation de manière participative et inclusive.

Enfin, des efforts de coordinations régionales et transfrontalières ont été renforcés afin d'améliorer la collaboration dans l'espace CEDEAO, MRU et les pays couverts par la stratégie UNISS.

### Principaux partenaires bilatéraux



### Principaux partenaires multilatéraux et fonds spéciaux



# 1 CONTEXTES NATIONAL ET REGIONAL

En République de Guinée, l'année 2021 a été marquée par plusieurs crises sanitaires, à commencer par la persistance de la pandémie à COVID-19, la résurgence de la Maladie à Virus Ebola et la déclaration de la Maladie à Virus Marburg. En plus de ces grands chocs sanitaires, le pays a vécu des tensions sociopolitiques, entretenues par une grande partie de la classe politique depuis 2020, et qui s'est manifestée par la contestation des résultats des élections référendaires et présidentielles.

Ces tensions ont été également renforcées par des revendications sociales liées, entre autres, à la faiblesse de l'accès aux services sociaux de base et la répercussion négligeable de l'essor du secteur minier sur la vie de la population dont 43% vit en dessous du seuil de la pauvreté.

Selon la Loi de Finance rectificative de la Guinée, votée le 2 septembre 2021, le taux de croissance économique, initialement prévu à 5,5%, s'est situé à 5,2% du PIB. Ainsi, dans l'ensemble, l'économie guinéenne a fait preuve de résilience face à la COVID-19, grâce au secteur minier en plein essor. À ce niveau, il faut noter que la pandémie a principalement affecté les secteurs non miniers.

Le rapport d'Analyse Commune Pays du SNU (CCA) rapporte en 2021, que « la plupart des entreprises formelles (80 pour cent) ont été négativement affectées par la crise de la COVID 19, notamment en raison de la baisse de la demande qui a conduit à une baisse du chiffre d'affaires. Il indique aussi que les secteurs les plus durement touchés sont l'hôtellerie, l'agroalimentaire, le transport et la logistique, tandis que le secteur minier a été fondamentalement à l'abri ».



Cependant, l'examen du contexte macro-économique a clairement révélé que la croissance n'est pas nécessairement créatrice de développement, et qu'elle ne contribue pas suffisamment à l'amélioration du niveau de vie espéré de la population. On constate également que les conditions de vie des ménages démunis se sont révélées particulièrement difficiles et leurs accès aux services sociaux essentiels, laborieux.

Aussi, la situation des personnes vivant avec un handicap demeure particulièrement préoccupante, et le manque d'investissement dans le capital humain a créé des conditions de vulnérabilité croissante parmi les jeunes et les femmes.



L'accès au logement et à l'éclairage domestique ainsi que les indicateurs du cadre de vie montrent que la majorité des populations guinéennes n'a pas accès à un habitat décent et vit dans des conditions difficiles, malgré le potentiel exceptionnel du pays. Cela, dans un contexte caractérisé en partie par l'inflation, dans la mesure où les prix moyens ont augmenté de 12½ pour cent en 2021, en raison de la hausse des prix des denrées alimentaires et du fret, et de l'assouplissement des politiques budgétaires et monétaires pour soutenir la reprise post pandémie. Les données compilées dans le rapport de l'Analyse Commune Pays (CCA), tirées des dernières publications 2020 de l'Institut National de la Statistique (INS), indiquent que 75 pour cent des Guinéens vivent dans des installations précaires.

En dépit des efforts déployés par le Gouvernement au cours de ces dernières années, avec l'appui des Partenaires Techniques et Financiers (PTF) y compris les Agences du Système des Nations Unies (SNU), les défis restent massifs et requièrent une démultiplication des efforts et des innovations pour accélérer la réalisation des ODD à l'horizon 2030. D'ailleurs, ces conditions de vie, combinées à l'insuffisance de dialogue politique inclusif entre les autorités et les différents acteurs politiques et de la société civile, ont régulièrement provoqué une escalade de tensions sociales avec des recours à la violence sur la place publique.

En plus, les analyses ont fait ressortir des défis relatifs au manque d'opportunités d'emplois productifs et décents, et plus particulièrement l'emploi des jeunes qui sont les plus touchés par le chômage, avec un accès très limité à la protection sociale. En marge de ce constat, la pandémie de la COVID-19 a mis en exergue la faiblesse du système éducatif en matière d'offre d'éducation à distance, et a démontré la nécessité d'une diversification de l'offre éducative. La qualité de l'enseignement technique et supérieur et son adéquation aux besoins du marché de travail sont à améliorer.



L'annonce, au début de l'année 2021, de la création d'un cadre permanent de dialogue politique et social, placé sous la présidence du Premier ministre de l'époque, devait permettre d'apporter une réponse à une grande partie de ces défis, si ce dialogue avait été organisé de manière crédible, inclusive et participative. Depuis son lancement, une seule consultation des transporteurs avait été tenue le 14 juin 2021 et ce, sans aucune évolution significative.

Il a été interrompu à l'issue du coup d'État du 5 Septembre 2021 qui a conduit à la destitution et l'arrestation du Président Alpha Condé, à la suspension de la Constitution et la dissolution du Gouvernement et des institutions constitutionnelles. L'ONU, la Communauté Économique des États de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO) et une grande partie de la communauté internationale ont condamné la prise du pouvoir par la force et ont exprimé aux nouvelles

autorités la nécessité de doter la Guinée d'un chronogramme pour le retour à l'ordre constitutionnel dans un délai raisonnable. Le Comité National du Rassemblement et du Développement (CNRD) qui a pris le pouvoir, a entamé des concertations larges avec les différents acteurs sociaux, politiques et économiques ainsi que la communauté diplomatique.

L'avènement de ce coup d'État qui marque le début d'un processus de transition politique a affecté la programmation des Nations Unies en Guinée. L'équipe pays a dû réadapter sa programmation pour mieux répondre aux besoins immédiats, tout en préservant la continuité des services. Dans le même contexte, la durée du PNUAD a été prorogée d'une année, et complétée d'une stratégie intégrée des Nations Unies, afin de proposer des solutions cohérentes et efficaces en appui à la transition.



## 2

# RÉALISATIONS DU SYSTÈME DES NATIONS UNIES

## 2.1. ANALYSE DES RESULTATS DU PNUAD

Le Système des Nations Unies apporte un soutien considérable pour aider à mettre en œuvre l'Agenda 2030 en République de Guinée. Cet appui se concentre sur les quatre résultats du Plan Cadre des Nations Unies pour l'Aide au Développement (PNUAD 2018-2022), à savoir :

1

Le renforcement des institutions nationales pour assurer l'État de droit, la démocratie, la sécurité, la paix sociale et une gouvernance institutionnelle efficace.

2

L'amélioration de la sécurité alimentaire et nutritionnelle, la gestion durable de l'environnement et la résilience des populations face au changement climatique et aux risques des catastrophes.

3

La promotion d'un accès accru et équitable aux services sociaux de base de qualité pour les populations, notamment les plus vulnérables.

4

L'amélioration de l'emploi productif et de l'esprit d'entrepreneuriat chez les femmes, les jeunes, les migrants de retour et les personnes vivant avec un handicap.

Les fonds, programmes et agences des Nations Unies travaillent ensemble, sous le leadership du Coordonnateur Résident, pour mettre en œuvre le PNUAD, en mettant à la disposition de la Guinée une expertise de haut niveau à travers un nombre accru de projets conjoints, synergiques et innovants dans l'esprit de la réforme de l'Organisation des Nations Unies (ONU) fondée sur l'approche « **Unis dans l'action** ».

Durant les différentes crises socio-économiques du pays, l'équipe pays des Nations Unies a su s'adapter aux

évolutions des priorités nationales, en ajustant ses interventions avec agilité.

Le SNU a pu répondre aux défis multisectoriels posés par la pandémie à COVID-19, à travers le développement et la mise en œuvre d'un plan Cadre de Réponse Multisectorielle sanitaire et socio-économique, pour soutenir les efforts de riposte et de relèvement post COVID-19. Des efforts ont aussi été déployés pour accompagner la riposte contre la résurgence de la maladie à Virus Ébola et celle contre la Maladie à virus Marbourg.

Sur le terrain les interventions des Nations Unies en Guinée ont été véhiculées par une programmation de plus en plus conjointe, qui tire profit des avantages comparatifs de chaque entité, résidente ou non-résidente, afin de mieux servir les communautés à la base. La conception et la mise en œuvre de ces programmes se sont appuyées sur une étroite collaboration avec le Gouvernement, les organisations de la société civile et le secteur privé.

Également, la programmation 2021 du SNU en République de Guinée a pris en compte les priorités régionales et globales et ceci, à travers un alignement continu à la Stratégie Intégrée des Nations Unies pour le Sahel (UNISS), l'Agenda 2063 de l'Union Africaine, les conclusions du Sommet sur les systèmes alimentaires et les orientations du programme commun du Secrétaire général pour renforcer le multilatéralisme.

Une évaluation finale du PNUAD a été réalisée en 2021 et a conclu que les produits et les Plans de Travail Communs sont en adéquation avec les besoins des principaux bénéficiaires que sont les femmes, les jeunes, les personnes vivant avec un handicap, les migrants de retour et autres populations à grande vulnérabilité. L'évaluation ajoute qu'après trois années de mise en œuvre du PNUAD, les indices permettent d'affirmer que les résultats du PNUAD sont en bonne voie de réalisation.

Au dernier trimestre, et afin de répondre aux priorités de la transition politique, l'équipe pays a élaboré une Stratégie Intégrée des Nations Unies en Guinée, en soutien à la transition. Parallèlement, l'extension d'un an du PNUAD favorise une meilleure adaptation de l'offre des Nations Unies aux besoins actuels.



## DE MANIÈRE SOMMAIRE, LE SNU A PU ATTEINDRE LES RÉSULTATS SUIVANTS EN 2021

### GOVERNANCE ET ÉTAT DE DROIT

Le SNU a accompagné les institutions nationales afin qu'elles assurent et garantissent, de manière inclusive, l'État de droit, la démocratie, la sécurité, la paix sociale et une gouvernance institutionnelle performante conformément aux principes des droits de l'Homme. Les agences, fonds et les programmes ont mené de multiples interventions dont bénéficiaient les institutions nationales en charge de la sécurité, la justice, l'administration publique et des élections ainsi que les organisations de la société civile pour élaborer et mettre en œuvre des réformes, des politiques, stratégies et lois.

Le SNU a également renforcé la participation citoyenne, la cohésion sociale, la sécurité et l'accès équitable à la justice des populations, notamment les femmes et les jeunes. En parallèle, le système statistique national a été doté de capacités techniques et financières pour produire et diffuser des données fiables actualisées et désagrégées.

### ACCÈS ET UTILISATION DES SERVICES SOCIAUX DE BASE

Grâce aux interventions du SNU, l'accès des populations, notamment les plus vulnérables, aux services sociaux de base de qualité s'améliore. Les agences ont renforcé les services de santé et de nutrition, amélioré l'accès à l'eau potable, aux services d'assainissement et à l'hygiène et ont mis un accent particulier sur l'éducation et ses défis durant la pandémie COVID-19.

Le SNU a accordé une attention particulière à la promotion et au renforcement d'institutions et politiques de protection sociales. Durant l'année 2021, le SNU a permis aux populations les plus vulnérables, en particulier les enfants, les jeunes, les femmes, les personnes âgées, les personnes déplacées interne (PDI) et mobiles, ainsi que les personnes vivant avec un handicap de bénéficier d'initiatives de protection contre la discrimination, l'exploitation, les abus, la traite et la violence conformément aux instruments juridiques nationaux et internationaux.

### SÉCURITÉ ALIMENTAIRE ET ENVIRONNEMENT

Le SNU a ciblé la promotion et la mise en œuvre de politiques et programmes qui améliorent la sécurité alimentaire et nutritionnelle, la gestion durable de l'environnement et la résilience des populations aux changements climatiques et aux risques des catastrophes.

Dans ce cadre, des programmes de développement des filières productives et de promotion des chaînes de valeur pour assurer la sécurité alimentaire et nutritionnelle ont été élaborés et sont en cours de mise en œuvre. En plus, les outils de planification, de gestion durable de l'environnement et des Ressources Naturelles, des catastrophes et du cadre de vie sont en cours d'élaboration.

### ENTREPRENEURIAT ET AUTONOMISATION DES JEUNES, FEMMES, LES MIGRANTS DE RETOUR ET LES PVH

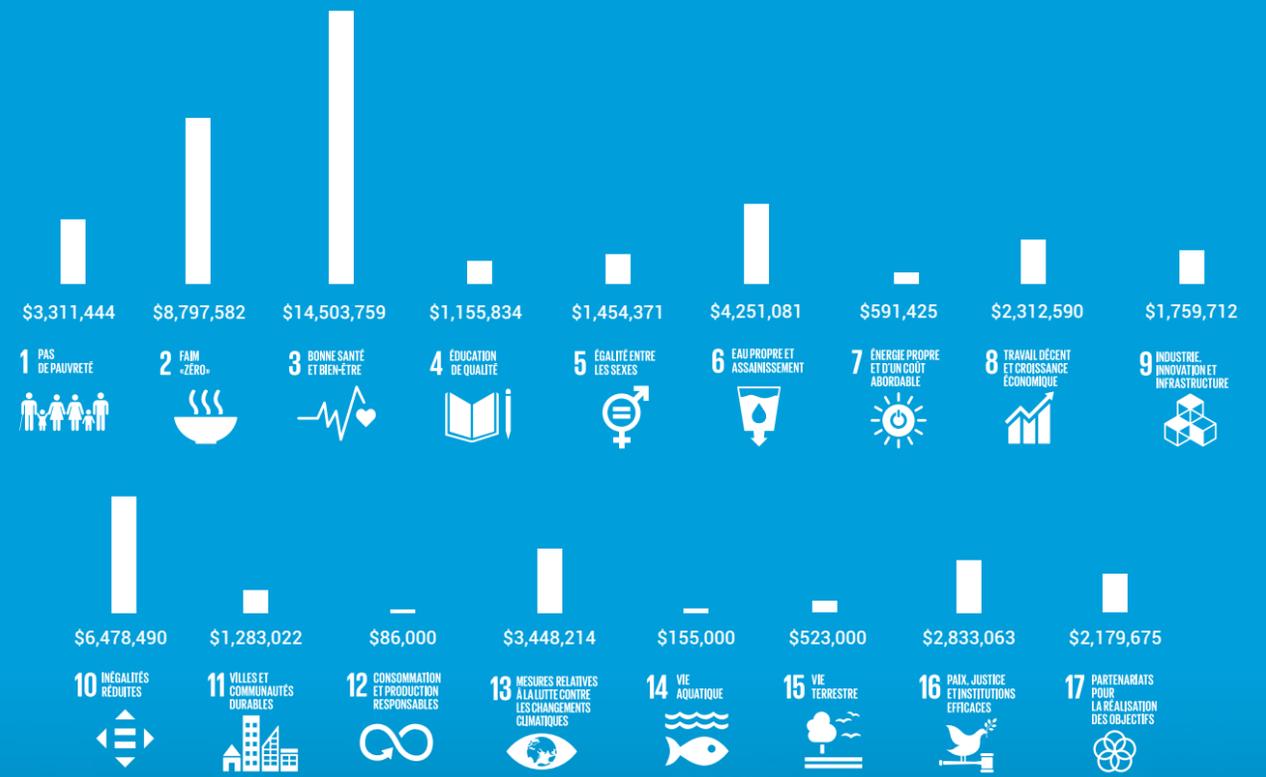
Le SNU a accompagné les institutions nationales, le secteur privé et les collectivités locales pour mettre en œuvre, de manière inclusive, des politiques et programmes qui améliorent l'emploi productif et l'entrepreneuriat des femmes, des jeunes, des migrants de retour et des personnes vivant avec un handicap.

Ainsi, les agences, fonds et programmes ont appuyé l'élaboration et la mise en œuvre de programmes favorables à la création d'emplois et à la promotion de l'entrepreneuriat pour l'autonomisation économique des femmes et des jeunes, y compris des personnes vivant avec un handicap. Le SNU a également contribué au renforcement des compétences entrepreneuriales, techniques et managériales des jeunes, des femmes et des migrants de retour.



# DÉPENSES TOTALES ENGAGÉES EN 2021 POUR L'ATTEINTE DES RÉSULTATS DU PNUAD

## \$55,124,763



## 2.2. PRIORITÉS, RÉALISATIONS ET PRODUITS DU PNUAD

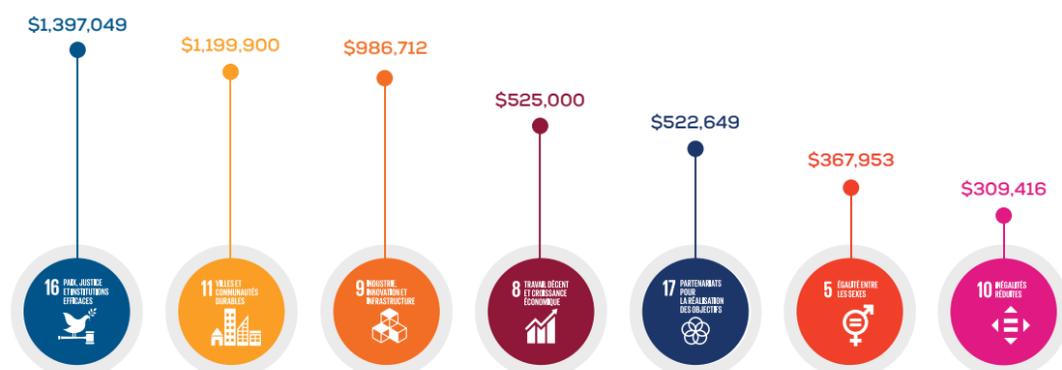
### PRIORITE STRATEGIQUE 1

#### PROMOTION DE LA BONNE GOUVERNANCE AU SERVICE DU DEVELOPPEMENT DURABLE



#### Effet 1 du PNUAD

D'ici 2022, les institutions nationales au niveau central, décentralisé et déconcentré, assurent et garantissent de manière inclusive, l'État de droit, la démocratie, la sécurité, la paix sociale et une gouvernance institutionnelle performante conformément aux principes des droits de l'homme.



24

textes de lois et documents stratégiques élaborés ou révisés intégrant les Droits de l'Homme, l'égalité de genre



650

Membres du Contingent Guinéen en pré-déploiement à la MINUSMA ont bénéficié de formations clés



54

CSO ont bénéficié de renforcement des capacités sur les techniques de contrôle citoyen



6

Opérations de collecte de données nationales appuyées

#### Produit 1.1

Les institutions nationales en charge de la sécurité, la justice, l'administration publique et des élections, ainsi que les organisations de la société civile, disposent des capacités nécessaires pour élaborer et mettre en œuvre les politiques et stratégies, y compris celles relatives aux réformes.



grâce à la construction de 9 nouveaux postes frontaliers situés à Kandika, Missira, Sambaillo, Kaourané, Termessè, Kolenda, Niagassola, Allahinet et Noumoudjila, à la réhabilitation de 2 Commissariats centraux et leur dotation en engins roulants et en matériels de communication et de protection, dans les régions de Boké, Kankan et Conakry.

Dans le même cadre, le Centre d'Entraînement aux Opérations de Maintien de la Paix (CEOMP) a bénéficié d'un accompagnement du SNU sur les techniques de déminage, la maîtrise des concepts liés aux droits de l'homme, au droit international humanitaire et à la lutte contre les VBG ainsi que la mise à disposition des moyens logistiques (bus, ambulance, forage) pour la préparation du bataillon Gangan 7 de 801 militaires (dont 52 femmes).

Aussi, les efforts de lutte contre la prolifération et la circulation illicite d'armes légères et de petits calibres dans les communautés frontalières ont facilité la remise volontaire de 39 armes à feu individuelles, 12 grenades et 2708 munitions aux autorités par des citoyens des zones d'intervention.

Le SNU a également appuyé l'organisation de la 3<sup>ème</sup> Conférence internationale Santa Cruz sur le droit au développement, favorisant sa prise en compte dans les programmes et politiques de développement du pays, notamment dans le PNDES II et dans les axes prioritaires de la transition.

La gouvernance locale des collectivités urbaines et rurales a été soutenue pour favoriser l'amélioration des conditions de vies des populations. Des sessions de formation sur la mobilisation des recettes fiscales, la gestion des budgets communaux ont été organisées et le renforcement des capacités des acteurs locaux des collectivités rurales de Tournifily (Préfecture de Boffa) et de Sangarédi (Préfecture de Boké) a été assuré.

Le SNU a appuyé les institutions nationales de sécurité, justice, administration publique et des élections, et les organisations de la société civile, en matière d'élaboration, de mise en œuvre et de suivi-évaluation des programmes, politiques, stratégies. Les capacités de gouvernance ont été améliorées, grâce à cet appui qui a favorisé, entre autres, l'intégration des dispositions juridiques du code de procédure pénale et de la loi sur la protection des personnes handicapées dans 18 documents stratégiques, et contribué à l'adoption, par le Gouvernement, de la politique nationale de la migration.

En partenariat avec le Gouvernement et plusieurs parties prenantes, le SNU a œuvré au renforcement de la gouvernance de la chaîne pénale, la gouvernance sécuritaire, la lutte contre le terrorisme et l'extrémisme violent, la gouvernance locale et la communication.

Ces initiatives ont ciblé 845 acteurs de la chaîne pénale, 650 membres du contingent Guinéen en pré-déploiement à la MINUSMA, 180 membres et personnel de l'Assemblée nationale, 60 acteurs de la gouvernance locale et 50 Journalistes.

Outre ces efforts, les capacités des dispositifs des forces de sécurité ont été renforcées



Ce sont 60 personnes dont 7 femmes (élus locaux, membres des structures locales, cadres des services techniques préfectoraux et communaux) qui ont directement bénéficié de cet appui qui a contribué à l'application de la Responsabilité Sociétale des Entreprises (RSE) et du Contenu local par les sociétés minières, notamment dans les collectivités locales de Boké et de Boffa, et favorisé l'appropriation progressive du rôle du Comité d'Appui à la Gestion du FODEL (CAGF) par ces collectivités locales.

Grâce à ces appuis, le partenariat public-privé a été renforcé, à l'image de la commune urbaine de Boffa où le SNU, l'Agence Française de Développement/Charente Maritime Coopération, la Société Générale des Banques en Guinée et la Société CARMEN RESSOURCES S.A ont soutenu la construction du marché moderne de Boffa qui a fait l'objet d'une réception définitive par les autorités locales.

Le gouvernement de la République de Guinée, en collaboration avec les organisations patronales et syndicales, a élaboré un guide pratique de fonctionnement du Conseil National du Dialogue Social (CNDS) qui vise à relever les défis émergents du monde du travail, avec une lecture claire des rôles et attributions de chaque acteur.

Parallèlement, l'élaboration du Schéma Directeur d'Urbanisme du grand Conakry et de 2 Plans d'Aménagement Détaillés (PAD) des Communes Urbaines de Coyah et de Matam, pour l'amélioration du cadre de vie des populations, et pour la protection de la mangrove, ont été entamés. Ces 3 documents sont en cours de finalisation.

D'importants efforts ont été déployés par le SNU en 2021 pour promouvoir la bonne gouvernance et l'État de droit en République de Guinée. Leurs effets et impacts devraient être progressivement ressentis au cours des prochaines années.

## Produit 1.2

Les populations, notamment les femmes et les jeunes disposent davantage de capacités pour assurer leur participation citoyenne, la cohésion sociale, la sécurité et l'accès équitable à la justice.

En matière de promotion et de maintien de la cohésion sociale, les agences du SNU ont œuvré conjointement au renforcement du tissu social et pour la réduction des risques de conflits communautaires. À ce titre, 2 104 leaders communautaires, dont 823 femmes, ont participé à la stabilisation du climat de paix dans leurs zones respectives grâce aux efforts de sensibilisation et de formation.

Dans ce cadre, l'UNFPA, l'OIM et le PNUD ont conjointement mis en place un projet d'Appui à la réduction de l'instrumentalisation et des violences politico-sociales des jeunes taxi-motards en période électorale, sous financement du Fonds de la consolidation de la paix (PBF), qui a permis de mettre en place 6 cadres de concertation, dont 5 à Conakry et 1 à Nzérékoré, afin de contribuer davantage au renforcement de la cohésion sociale.

Ces cadres de concertation regroupent des acteurs influents (jeunes conducteurs de taxi-moto, élus locaux, représentants de

partis politiques, agents de police et leaders religieux) identifiés dans les communautés cibles.

Dans cette même dynamique, 200 jeunes conducteurs de taxi-moto ont été formés en techniques de prévention et de gestion des conflits, et sur les notions d'instrumentalisation et de civisme afin d'être les messagers de la cohésion et de la paix sociale auprès de leurs pairs et dans les communautés. A la suite de ces sessions de formation, ces jeunes se sont organisés en groupements d'intérêts économiques (GIE) et travaillent au renforcement de leur résilience face à l'instrumentalisation politico-sociale. Afin d'assurer le suivi des engagements des différents acteurs formés (élus locaux, jeunes conducteurs de taxi-motos, représentants de partis politiques et agents de police), un système de cartographie digitale a été mis en place dans les 6 communes couvertes à Conakry et à Nzérékoré.

**Plateforme de sensibilisation des moto-taxis de Guinée**

PLATEFORME DE MONITORING DES MOTO-TAXIS DE GUINÉE  
motofaxideguinee.org



- Respecter l'éthique et la déontologie en matière de contrôle routier, en évitant les abus, ce qui contribuerait à réduire les violences au quotidien dans la circulation  
En Cours d'évaluation  
Forces de sécurité routière  
Lire Plus
- Former et sensibiliser le personnel de la police routière sur le civisme et la déontologie  
En Cours d'évaluation  
Forces de sécurité routière  
Lire Plus
- Renforcer les dispositifs de contrôle de sécurité et appliquer des sanctions pour le non-respect des règles de la circulation routière  
En Cours d'évaluation  
Forces de sécurité routière
- Renforcer les capacités techniques et opérationnelles des agents de contrôle routier dans le strict respect des droits humains  
En Cours d'évaluation  
Forces de sécurité routière



## ÉTAT DE DROIT ET DÉMOCRATIE À LA BASE

Le SNU a soutenu la réalisation d'émissions radiophoniques et l'organisation d'activités de renforcement de la liberté d'expression et d'opinion à Kankan, Sangaredi, Koubia, Karifamorya, Kokota, Kobela, Pela, Friguiagbè et Mambya. 6.974 personnes, dont 1.839 femmes, ont exprimé leurs préoccupations à propos de l'exercice de leurs droits économiques, sociaux, culturels

et du droit au développement. À Kankan, des femmes se sont exprimées en public, contrairement à la tradition mandingue, sur le non-respect de leurs droits et la chefferie traditionnelle, notamment sur la nécessité d'échanger régulièrement sur les droits de l'homme afin de permettre aux citoyens de vivre en harmonie.



La participation des citoyens, des organisations communautaires et des structures de la société civile à la promotion et à la protection des droits de l'homme s'est sensiblement accrue. Ainsi, le partenariat entre le SNU et les acteurs de la Société civile s'est élargi à huit (8) nouvelles ONG et à 15 associations de femmes leaders traditionnelles dénommées « Zowo » (prêtresses) dans les zones rurales en Guinée forestière. Ceci a motivé 59 responsables d'associations de jeunes à s'impliquer dans les mécanismes de gestion de conflits communautaires.

En ce qui concerne le contrôle citoyen de l'action de l'État, 54 ONG et organisations communautaires de base ont participé au suivi de la situation des droits de l'homme au cours de l'année 2021. Il s'en est suivi la mise en place de 7 mécanismes de prise en charge des jeunes (jeunes filles et femmes) victimes d'abus et de violations des droits de l'homme. 3 de ces mécanismes, qui travaillent sous la responsabilité des Magistrats (Juges et Procureurs) en poste, ont été renforcés à Lola, Nzérékoré et Yomou.

Ces mécanismes comptent 63 membres dont 11 femmes qui se réunissent, mensuellement dans les communes rurales de Pela, Bowé, Boola, Moussadou, Guéasso, Gama Bhèrèma, Bounouma, Kobéla et trimestriellement au niveau des préfectures, pour partager les informations et gérer les cas de violations graves des droits de l'homme, notamment les Violences Basées sur le Genre (VBG).

Les ONG, notamment féminines, sont de plus en plus actives et initient des actions de plaidoyer pour protéger les droits de l'homme et gérer des cas spécifiques de VBG, avec l'appui technique et financier du SNU. Des réseaux de défenseurs des droits de l'homme se sont aussi constitués et œuvrent, dans plusieurs localités, sur de nouvelles thématiques : droits économiques, sociaux, culturels et droit au développement, droits de l'homme et exploitation minière, protection de l'environnement, migration irrégulière, etc.

En outre, quarante - un (41) acteurs de la société civile ont été formés sur le

fonctionnement des cadres de concertation, l'analyse des conflits, l'alerte précoce, la réponse rapide et les techniques de collecte et de remontée des informations permettant de faire remonter et de traiter 15 alertes par différents acteurs. Par ailleurs, trente-quatre (34) animateurs et superviseurs dont 19 filles / femmes ont été formés en techniques d'animation communautaire dans les 06 Préfectures de la région de Nzérékoré, et ont animé 61 séances de causeries avec 1594 participants dont 917 femmes/filles. De plus, 90 spots radiophoniques et 06 émissions interactives de sensibilisation ont été produits et rediffusés 360 fois, dans 05 langues du terroir et en français, sur la paix et la cohésion sociale.

Enfin, des représentants des associations de protection des droits des personnes handicapées et des personnes atteintes d'albinisme, ainsi que le Réseau de 100 femmes défenseures des droits de l'homme, soutenus par le SNU, ont été désignés par leurs organisations faitières pour être membres du Conseil National de Transition (CNT).

## PLAIDOYER SUR LES VIOLENCES BASÉES SUR LE GENRE

Dans le cadre du plaidoyer et de la mobilisation sociale, le SNU a soutenu la célébration de différentes journées nationales et internationales liées aux VBG.

La célébration de la journée internationale Tolérance Zéro aux MGF, le 06 février 2021, a permis au Gouvernement Guinéen de prendre de nouveaux engagements en faveur de l'abandon de cette pratique. À cette occasion, le ministère

de la Justice a déclaré que toutes les juridictions du pays seront instruites par voie officielle sur le durcissement des sanctions contre les auteurs des MGF en République de Guinée.

Les seize (16) jours d'activisme contre les violences faites aux femmes et aux filles, sous la Présidence du Premier Ministre, ont permis de mettre en lumière les pratiques néfastes et d'appeler les acteurs à l'action.

## Produit 1.3

Le système statistique national dispose des capacités pour produire et diffuser des données fiables actualisées et désagrégées.



En 2021, 6 études thématiques couvrant les aspects sécuritaires et de droits de l'homme ont été réalisées. Les capacités des autorités régionales (Service National d'Assistance aux Coopératives et Coordination des ONG - SERRACO), préfectorales et communales de la région de Nzérékoré et de la zone économique de Boké, ont aussi été renforcées ; pour la mise en route de la base de données du Ministère de l'Administration du Territoire et de la Décentralisation, et pour faciliter le processus de collecte systématique des données sur le développement, en assurant la fiabilité et en garantissant la participation grâce au digital.

Cet appui a aussi permis d'assurer une traçabilité des investissements au niveau des collectivités de la région de Boké, notamment les réalisations des Programme Annuels d'Investissement (PAI) par rapport aux Plans de Développement Locaux (PDL) des communes, tout en contribuant à orienter la prise de décision au niveau central.

Les interventions du SNU en faveur de la participation citoyenne, des femmes et des jeunes ont permis l'amélioration de leurs capacités en faveur de la prévention des conflits, la prise en charge des victimes de violences conjugales et de viols, etc.

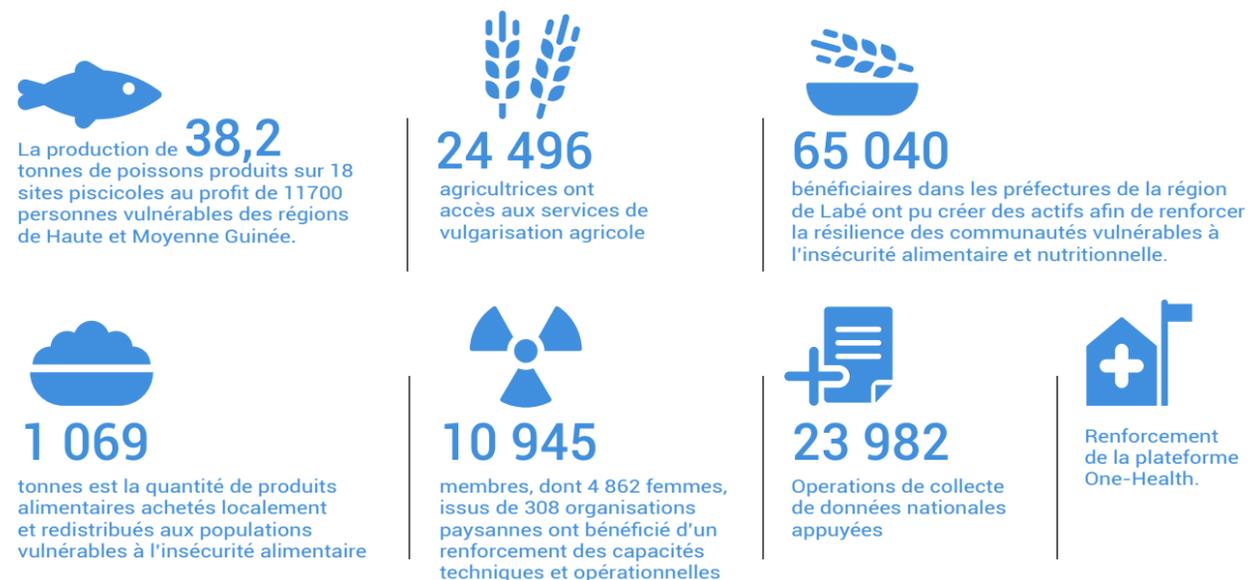
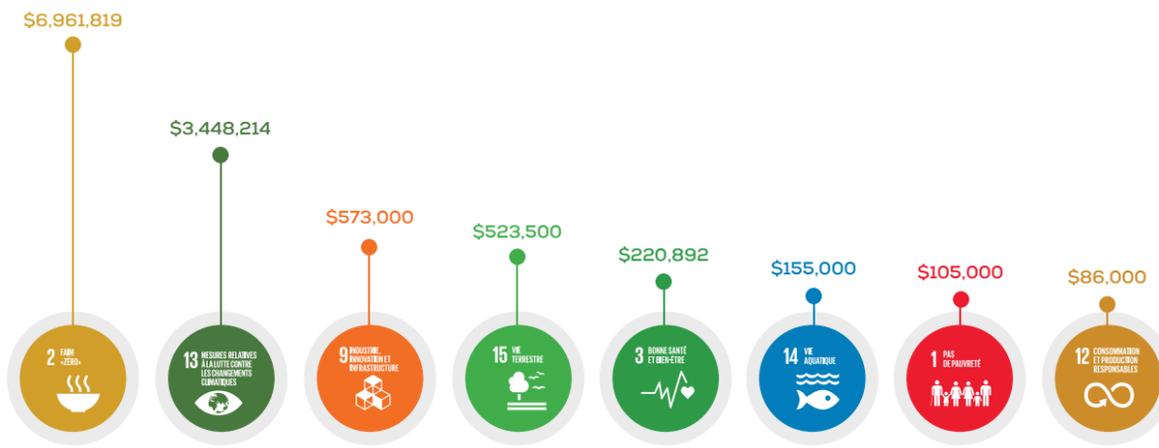
## PRIORITE STRATEGIQUE 2

### TRANSFORMATION ECONOMIQUE ET GESTION DURABLE DU CAPITAL NATUREL



#### Effet 2 du PNUAD

D'ici 2022, les institutions nationales, la société civile et le secteur privé mettent en œuvre, de manière inclusive, des politiques et programmes qui améliorent la sécurité alimentaire et nutritionnelle, la gestion durable de l'environnement et la résilience des populations aux changements climatiques et aux risques des catastrophes.



#### Produit 2.1

Des programmes de développement des filières productives et de promotion des chaînes de valeur pour assurer la sécurité alimentaire et nutritionnelle sont élaborés et mis en œuvre

Le SNU a œuvré, en 2021, à la réalisation de différents programmes de développement des filières productives et de promotion des chaînes de valeur pour assurer la sécurité alimentaire et nutritionnelle. Ces appuis ont facilité la production de poissons (plus de 38,2 tonnes) sur 18 sites piscicoles au profit de 11 700 personnes vulnérables en Haute et Moyenne Guinée, et de 1264 litres de miel grâce à la dotation des communautés de 513

ruches kenyanes. Les capacités en apiculture et en pisciculture de 487 femmes ont été améliorées et 13 008 ménages (65 040 bénéficiaires), des préfectures de la région de Labé, ont créé des actifs communautaires dont 621 ha de rizières, 32 magasins de stockage de produits agricoles, 135 km de pistes rurales réhabilitées moyennant un financement de 2 034 914 USD.



Par ailleurs, 24 496 agricultrices ont accès aux services de vulgarisation agricole et 1 069 tonnes de produits alimentaires ont été achetés localement et redistribués aux populations victimes d'insécurité alimentaire. En outre, 23 982 ménages ont reçu des systèmes d'énergie renouvelable, et les capacités techniques et opérationnelles de 10 945 membres issus

de 308 organisations paysannes, dont 4 862 femmes ont été renforcées. Enfin, pour améliorer l'accès des petits exploitants au marché, le SNU a acheté 316 tonnes de riz étuvé et livré 18 tonnes à 10 écoles. Près de 1 000 tonnes issues de la production des petits exploitants ont été vendues à des tiers consommateurs.



Dans le cadre de l'autonomisation des femmes rurales, douze (12) groupements féminins, dans les Préfectures de Kindia, Labé, Témimélé et Koundara, composés de 363 membres dont 297 femmes, ont bénéficié d'intrants et de moyens de production agricole, et d'une mise en relation entre les acteurs, leur permettant de commercialiser 51 415 tonnes de riz net.

En termes de renforcement de capacités, 10 945 membres, dont 4 862 femmes, de 308 organisations paysannes et groupements maraichers ont bénéficié d'appuis techniques et opérationnels pour adopter des solutions agricoles améliorées et mieux accéder aux marchés. En outre, 36 cadres et acteurs de la filière noix d'acajou, dont 10 femmes ont été formés en techniques de collecte, séchage, d'ensachage et de stockage à Boké.

Les organisations précitées ont reçu des intrants supplémentaires et des outils agricoles du SNU qui, pour lutter efficacement contre la Chenille Légionnaire d'Automne, a aussi fourni aux producteurs de Kankan, à travers l'association des agronomes pour le développement du monde rural, deux (2) unités de presse pour la production de bio pesticide à base de Neem.

Dans le cadre de la lutte contre les migrations dues au changement climatique, la tenue de 7 séances de dialogues communautaires a favorisé la mise en place de projets communautaires agricoles « verts » au profit des femmes rurales des préfectures de Faranah, Lélouma, Sigouri, Forécariah, Boké, Koundara. À cet effet, deux groupements de 180 femmes des préfectures de Faranah et de Koundara

ont bénéficié de 2 projets communautaires dans le domaine agricole permettant de renforcer leurs capacités d'adaptation et leur résilience au changement climatique à travers des pratiques culturelles adaptées.

Dans le secteur de l'élevage, 14 fédérations régionales (Kindia, Boké, Mamou, Labé, Faranah, Kankan et Nzérékoré) affiliées à la Confédération Nationale des Acteurs du Secteur de l'Élevage en Guinée (CONASEG) dont 7 dans la filière Lait, 7 dans la filière Bétail-viande et sept (7) autres mini laiteries, ont redynamisé leurs activités de production, de transformation et de commercialisation, grâce à un diagnostic participatif, suivi de l'élaboration d'un plan d'action d'urgence (2022-2023).

## « One Health / Une seule santé »

Le SNU continue l'accompagnement de la mise en œuvre de l'approche « One Health / Une seule santé » et ce, à travers le renforcement des capacités opérationnelles et techniques des plateformes One Health.

Un total de 298 acteurs, au niveau de la gouvernance de la plateforme (vétérinaires, conservateurs de la nature, techniciens de laboratoires), ont été formés sur la biosécurité, la gestion de l'information, la surveillance et les zoonoses prioritaires. Aussi 3 000 doses de vaccins contre la rage et 40 000 doses de vaccins contre l'anthrax ont été fournies au Ministère de l'Agriculture et de l'Élevage.

Dans la même optique, le Laboratoire Central de Diagnostic Vétérinaire (LCVD) et celui de la Fièvre Hémorragique virale de Conakry ont bénéficié d'équipements de biosécurité. En outre, 3 missions d'enquêtes conjointes sur la maladie à virus Ebola (MVE) ont été effectuées sur le terrain et ont permis de recueillir 1 116 échantillons biologiques issus de 244 animaux de diverses espèces (chauve-souris, rongeurs, porcs et petits ruminants) dans 13 sites à l'interface homme-animal-environnement. Ils ont été testés par rapport aux virus Ebola et Marburg, ainsi que pour le SRAS-CoV2 (COVID-19).

# Capacités institutionnelles



Au niveau institutionnel, l'appui du SNU a permis de renforcer le système agricole à travers la dotation en moyens logistiques des services techniques de l'Agence Nationale de Promotion et du Conseil Agricole (ANPROCA), du Génie Rural et du ministère de l'Agriculture.

Les cadres des services techniques du ministère, de l'Institut Supérieur Agronomique et Vétérinaire de Faranah (ISAV/F), de l'Institut de Recherche Agronomique de Guinée (IRAG), et de plusieurs organisations de la société civiles et ONG ont bénéficié de renforcement de capacités sur les techniques agricoles, la résilience, le concept champs écoles paysans, et sur le lien entre la migration et le changement climatique. 148 petits exploitants membres d'unions et de groupements d'étuveuses connaissent et utilisent quotidiennement ces techniques, tandis que 21 organisations professionnelles agricoles rizicoles et maraichères ont amélioré leurs connaissances sur les bonnes pratiques agricoles.

Pour réduire les importations et améliorer l'autosuffisance alimentaire, le SNU a soutenu les efforts du Gouvernement en

faveur de la réduction des pertes post récolte, à travers une évaluation de la filière riz dont les acteurs ont bénéficié de sessions de formations dont deux sur la gestion des activités post-récolte, le genre et l'égalité des sexes dans la chaîne de valeur agricole.

Dans le cadre du renforcement de la sécurité sanitaire des aliments, le SNU a soutenu l'amélioration des compétences sur le Codex Alimentaires en Guinée, à travers la sensibilisation de 17 établissements de ventes d'aliments à Kaloum, Dixinn, Matam, Ratoma, Matoto, Coyah et Dubréka, et sur les questions de sécurité sanitaire des aliments et la COVID-19. Un plan stratégique multisectoriel et un plan de communication sur la sécurité sanitaire des aliments ont été également élaborés.

Cet appui du SNU a favorisé la résilience des populations bénéficiaires face aux conflits et aux effets du changement climatique, et renforcé la cohabitation pacifique entre les communautés. L'assistance a permis également d'augmenter la production à travers des techniques culturelles adaptées à l'environnement.

## Produit 2.2

Les outils de planification et les mécanismes de financement de la gestion durable de l'environnement, des ressources naturelles et du cadre de vie sont révisés/élaborés et utilisés pour prendre en compte les risques climatiques et de catastrophes.



Grâce aux efforts consentis par les différentes entités du SNU en 2021, 6 communes rurales (Bagnan, Marela, Doura, Bardou, Fermessadou et Kigneran) ont pu intégrer des pratiques de résilience et d'adaptation dans leur plan de développement local. De plus, 5466 personnes ont été sensibilisées sur les enjeux liés au changement climatique et sur l'importance de l'agroforesterie.

14 175 ha de forêts classées ont été réhabilités et 1 300 ha d'écosystèmes fragiles ont été restaurés et mis en défens aux risques climatiques dans différentes régions. Pour réduire la déforestation, 932 femmes ont été appuyées en techniques de fabrication et d'entretien des foyers

améliorés et 1612 ménages ont bénéficié de 2 076 foyers améliorés en Haute et Moyenne Guinée.

Aussi, 23 982 ménages ont bénéficié des énergies renouvelables. On cite par exemple, l'accès à l'électricité produite par 2 pico centrales hydroélectriques hors réseaux, d'une capacité totale de 94 kVA pour 20 430 bénéficiaires dans les communautés de Firadou (Kissidougou) et Bolodou (Guéckédou). Au même titre, 573 kits photovoltaïques (panneaux, batteries et onduleurs) ont été installés au niveau des gouvernorats, préfectures et services techniques déconcentrés.



Le SNU œuvre pour la mise en place d'un système d'informations climatiques et d'alerte précoce opérationnel. Dans le cadre de ces efforts, 12 détecteurs de foudre (Boké, Sangaredi, Koundara, Labé, Mamou, Kindia, Conakry, Siguiri, Macenta, Kissidougou, Nzérékoré) et 13 stations hydrologiques automatiques sont opérationnels à travers le pays. Ce dispositif contribue à améliorer la qualité des informations climatiques. De plus, les capacités opérationnelles et techniques des services hydrométéorologiques ont été renforcées par la sécurisation des sites des stations météorologiques, la construction des parcs à instruments, la rénovation et l'équipement des bureaux au niveau central

et déconcentré, l'aménagement de la salle de veille et la formation de 10 cadres hydrologues sur l'entretien des équipements et la diffusion des données climatiques en temps réel.

Pour pérenniser ces acquis, le SNU en partenariat avec le Gouvernement, a renforcé les capacités de 316 personnes dont des cadres nationaux, producteurs et productrices, paysans, propriétaires terriens et d'autres acteurs sur différentes thématiques liées à la gestion, la protection et la mitigation des risques liés aux changements climatiques.

En matière de transformation économique et de gestion durable du capital naturel, le SNU s'est investi dans le développement de plusieurs filières porteuses de croissance. L'analyse des réalisations du cycle des opérations qui vient d'être bouclée

indique que la mise en place du système d'information climatique et d'alerte précoce transformera le cadre socio-économique, en contribuant à accélérer la marche vers l'émergence à l'horizon 2040.

# PRIORITÉ STRATÉGIQUE 3

## LE DÉVELOPPEMENT INCLUSIF DU CAPITAL HUMAIN



### Effet 3 du PNUAD

D'ici 2022, les populations, notamment les plus vulnérables, ont un accès accru et équitable et utilisent les services sociaux de base de qualité.

DEPENES : \$ 27,394,459

\$14,282,867

\$4,251,081

\$1,915,399

\$1,835,763

\$1,295,026

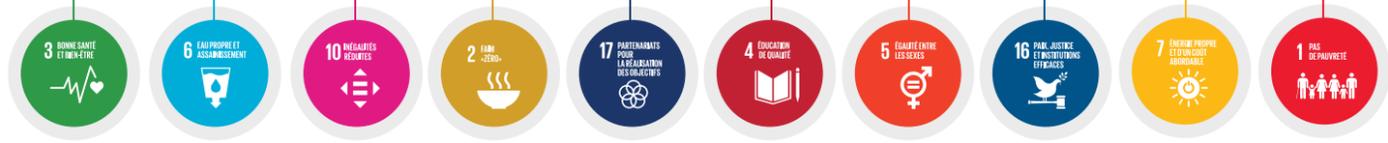
\$1,155,834

\$1,031,418

\$795,245

\$506,425

\$325,401



### Produit 3.1

Les populations, notamment les plus vulnérables ont accès à des services de Santé et nutritionnels de qualité, y compris la lutte contre le VIH, la mortalité maternelle et néonatale, le paludisme, la Tuberculose, les maladies tropicales négligées et les maladies non transmissibles, dans le cadre de la couverture sanitaire universelle.



### Santé maternelle, néonatale et infantile

Dans ce volet, le SNU a renforcé les capacités des prestataires dans 44 nouvelles structures sanitaires, dans les 40 communes de convergences du pays, et a amélioré les services et le nombre d'accouchements assistés de 46.9% pour un total de 645 623 en 2021. 352 agents de santé ont aussi été formés sur les fonctions signalétiques des soins obstétricaux néonataux de base (SONUB) et soins obstétricaux néonataux complet (SONUC) pour renforcer la fonctionnalité des soins obstétricaux néonataux d'urgence (SONU).

En outre, on note que les stratégies avancées/mobiles réalisées par 50 sage-femmes, avec l'appui des 150 Relais Communautaires (RECO), ont permis de sensibiliser 10 054 femmes en âge de procréer, sur les services de la Consultation

Prénatale (CPN), Consultation Post Natale (CPoN), Planification Familial, VBG et de la nutrition dans 10 structures sanitaires des régions de Kindia et Kankan. L'ensemble des interventions en stratégies fixe et mobile ont permis 371 378 consultations prénatales désagrégées.

Enfin, 504 agents de Relais Communautaires (RECO) et 34 Agents de Santé Communautaire (ASC) ont été recrutés et formés sur la Prise en Charge des Infections (PCI), de l'offre de services de la santé reproductive, maternelle, néonatale, infantile, et de l'adolescent (SRMNIA), et sur les VBG, permettant ainsi de doter 4 000 villages/secteurs d'au moins d'un agent communautaire qui offre des services intégrés de santé dont la Planification Familiale (PF), WASH et nutrition (préventif, promotionnel et curatif).

## ■ Planification Familiale

Dans ce volet, le SNU a sensibilisé et formé 45 000 femmes de 15-49 ans sur les avantages de la Planification Familiale (PF) à l'issue de leur participation à plus de 200 causeries éducatives axées sur la santé de la reproduction ou la planification familiale.

Il a approvisionné les structures de santé publiques en intrants, et a formé 307 385 jeunes adolescentes âgées de 10 à 24 ans, dont 164 703 nouvelles utilisatrices et 142 682 utilisatrices régulières, sur l'utilisation des méthodes modernes de contraception. Dans ce cadre, 174 229 condoms masculins

ont été distribués contre 1 827 condoms féminins, 54 870 pilules ont été fournies contre 21 985 de type depo provera et 24 163 implants ont été servis contre 9 435 Disposition Intra Utérin (DIU).

Il a aussi renforcé les capacités techniques de 150 prestataires dont 73 prestataires publics et 77 privés, en méthodes et techniques d'amélioration de l'offre et de la qualité des services de PF, ainsi que de promotion des services de santé sexuelle et reproductive.

## ■ Dépistage et prise en charge des cas de VIH et Prévention de la Transmission de la Mère à l'Enfant (PTME)

Pour l'atteinte des objectifs «90 - 90 - 90» ( 90% des personnes vivant avec le VIH connaissent leur statut sérologique ; 90% de toutes les personnes infectées par le VIH dépistées reçoivent un traitement anti rétroviral durable ; 90% des personnes recevant un traitement antirétroviral ont une charge virale durablement supprimée), le SNU a approvisionné le ministère de la Santé en intrants nécessaires afin de renforcer la Prévention de la Transmission de la Mère à l'Enfant (PTME), et a accompagné 176 nouvelles structures sanitaires, portant ainsi le nombre total des structures accompagnées à 923 en 2021.

Cet élan, couplé aux activités de sensibilisation, de formation, et de dialogues communautaires auprès des associations de Personnes vivants avec le VIH, des professionnels du sexe, a amélioré le taux de dépistage des femmes enceintes de 72% en 2020 à 88% en 2021, parmi lesquelles 6257 ont été mises sous antirétroviraux (ARV) avec 2412 enfants dépistés VIH+ sous traitement antirétroviral (TAR), et ont amené 23 111 personnes à se faire dépistées. Parmi celles-ci, 1835 personnes positives au VIH ont été mises sous traitements ARV ou orientées vers les centres de prise en charge.

## ■ Tuberculose

L'étude sur le dépistage actif de la tuberculose sur 238 708 patients, qui achètent des antitussifs dans les pharmacies formelles à Conakry, a permis d'identifier 354 cas positifs de tuberculose, 579 enfants contacts de moins de 5 ans, et 481 enfants de moins de 5 ans mis sur chimioprophylaxie à l'isoniazide (INH).

Parallèlement l'appui à l'étude sur le dépistage systématique de la tuberculose

chez 671 patients Covid-19 négatifs ou guéris, présentant des signes respiratoires persistants, a révélé 35 cas positifs et 2 cas de co-infection TB/VIH. De même, l'appui sur le suivi de la prise en charge de la tuberculose multi résistante dans les Centre de diagnostic et de traitement (CDT) de Conakry, Kindia, Mamou et Macenta, a permis d'identifier 306 cas positifs, par rapport à une estimation de 680 cas, soit 45%. Parmi ces cas, 250 sont sous traitement.

## ■ Vaccination

Un plan de communication innovant de rappel vaccinal par SMS a été mis en place. Le soutien du SNU a contribué notamment à l'amélioration de la couverture vaccinale contre la poliomyélite, à travers les campagnes de vaccination et de chimioprophylaxie saisonnière. Les améliorations suivantes ont ainsi été observées : en vaccin antipoliomyélitique oral (VPO), de 87% en 2020 à 96% en 2021), en vaccin Pentavalent (de 90% en 2020 à 93% en 2021), en vaccin anti - rougeoleux VAR (de 90% en 2020, à 87% en 2021, soit une réduction de 0,03%). De plus, 1 120 583 enfants âgés de 3-59 mois ont bénéficié de la chimioprophylaxie, contre une prévision de 1 077 467, soit une couverture nationale de 104%.



## ■ Nutrition

Dans le cadre du passage à l'échelle de l'Alimentation du Nourrisson et du Jeune Enfant (ANJE), le SNU a facilité l'accès à l'assistance alimentaire à 35 490 enfants âgés de 6 à 59 mois, dont 57% de filles, et à 44 204 femmes et filles enceintes et allaitantes, à travers le projet 1000 jours.

Dans cet ordre d'idées, 800 groupements de femmes des 40 communes de convergence de Guinée ont été outillés pour réaliser des démonstrations culinaires, pour la détection précoce d'enfants malnutris, et pour sensibiliser les femmes enceintes et allaitantes aux bonnes pratiques nutritionnelles. Dans ce cadre 1 337 217 filles sur 2 489 249 enfants de 6-59 mois, ont reçu deux doses de la supplémentation en vitamine A, et 1 002 905 filles sur 1 862 181 enfants de 12-59 mois ont bénéficié du déparasitage au Mébendazole.

En outre, à travers le programme de Malnutrition Aigüe Sévère (MAS), 40 formateurs et 338 agents de santé ont été formés sur le nouveau protocole du PCIMA, et 416 centres de santé, ainsi que 7 hôpitaux

régionaux ont reçu des intrants nutritionnels et des outils de gestion.

Cet appui a permis de prendre en charge 22 198 enfants de 6-59 mois dont 1 698 ont des complications médicales, d'augmenter le taux de guérison de 80,06% (seuil >75%), de réduire le taux d'abandon à 12,87% (Seuil <15%), et celui des décès à 2,11% (Seuil <10%).

L'appui du SNU en termes de prise en charge de la Malnutrition Aigüe Modérée (MAM) a permis d'atteindre 10 084 enfants de 6 à 59 mois dont plus de 52% de filles, 7 773 femmes et filles enceintes et allaitantes (ANJE), de mettre sous thérapie antirétrovirale (ART) 3 272 clients, et d'offrir à 278 patients des traitements antituberculeux directement observés (TB/DOT).

Ces interventions ont permis une performance satisfaisante du programme de traitement de la malnutrition aigüe modérée (selon les normes Sphère avec 94% de taux de guérison, 5,5% d'abandon, 0,04% de décès et 0,4% de non-réponse au traitement).

## ■ Fistules obstétricales

La prise en charge médico-chirurgicales des fistules obstétricales s'est poursuivie dans les régions de Kankan et Labé au courant de

cette année. Au total, **68** femmes porteuses de fistules, dont **40** à Kankan et **25** à Labé, ont été dépistées et traitées chirurgicalement.

## ■ Réponse aux urgences sanitaires

Dans le cadre de la riposte des Maladies à potentiel épidémique (Ébola, Covid-19, fièvre de Lassa, virus de Marburg, fièvre jaune et poliovirus dérivé du vaccin), le SNU a appuyé l'Agence Nationale de Sécurité Sanitaire (ANSS) dans la mise en œuvre du plan de contingence, à travers le renforcement des capacités des services en intrants sanitaires (EPI, kits de dignité, vaccins), en matériel roulant (20 motos, plusieurs véhicules), en formation technique des agents sanitaire et de sécurité sur la surveillance à base communautaire et aux points d'entrée (142 agents de sécurité), en communication sur le risque et l'engagement communautaire, et

en prise en charge médicale par l'introduction de nouvelles molécules et la vaccination précoce des personnes à hauts risques.

Ces efforts conjugués ont permis de sauver **11** personnes sur les **16** cas confirmés d'Ebola et de limiter la propagation de cette maladie grâce à la vaccination de **10 873** personnes, d'administrer une dose de vaccin contre la COVID-19 à 32,3 % de la population de **18** ans et plus, et deux doses à **20,2%** de la population, y compris **1 222** migrants, d'examiner **3 438 197** voyageurs dont **1 713 049** femmes aux points d'entrée.



### Produit 3.2

Les populations ont un accès équitable et durable à l'eau potable, les services d'assainissement et à l'hygiène

## ■ Assainissement Total Piloté par les Communautés (ATPC)

En 2021, l'appui du SNU à la Direction Nationale de l'Assainissement et les collectivités pour la mise en œuvre de l'approche ATPC a permis à **1 536** villages des régions de Labé, Boké, Kindia, Kankan, Faranah et Nzérékoré d'être certifiés 'Fin

de défécation à l'Air Libre' (FDAL). **3 952** ménages et **23 712** personnes à risques ont aussi reçu des kits d'hygiène pour améliorer leurs pratiques de lavage des mains à travers l'approche dite « anneaux ».



### ■ Accès à l'eau potable

En milieu communautaire, **48 010** personnes ont eu un accès durable à l'eau potable à travers la construction de plusieurs systèmes d'adduction d'eau qui fonctionnent à l'énergie solaire dans les régions de Kindia, Kankan, Labé et Boké. De plus, l'accès à l'eau potable a été restauré auprès de **23 700** personnes (dont **12 324** femmes) grâce à la réhabilitation de **79**

points d'eau potable ; et un forage équipé de système de pompage solaire alimentant **4** bornes fontaines dans le district de Tembaya (Kindia) a été réalisé en faveur de **4 500** habitants dont **2 000** femmes, afin d'atténuer les risques de maladies liées à l'eau, et de réduire les charges des femmes et enfants.

### ■ Wash en milieu sanitaire

Au total, **61** centres de santé ont bénéficié d'interventions eau et/ou assainissement à travers la construction de systèmes d'eau à énergie solaire dans les régions de Kindia et de Kankan.

Aussi, plusieurs autres interventions d'assainissement ont eu lieu, à savoir notamment la réparation de **04** incinérateurs (HR N'Nzérékoré, Ignace Deen, Sino-guinéen Kipé et CTEPI-Nongo), la réhabilitation de

**02** fosses à cendre et la mise en place de **02** briseurs de verre (Sino-guinéen Kipé et Ignace Deen), la mise en place de **12** abris de stockage des déchets (sites de laboratoires PCR, centres de traitement et sites d'incinération des déchets de COVID), et la collecte, le transport et l'élimination sécurisés des déchets de COVID-19 vers **03** sites d'incinération à Conakry (Ignace Deen, Sino-guinéen Kipé et CTEPI-Nongo).

### ■ Wash en milieu scolaire

En milieu scolaire, **35 890** élèves dont **11 959** filles de **66** écoles, ont eu accès à des latrines séparées filles/garçons, dans les régions de Nzérékoré, Mamou, Labé, Kindia et Boké.

### Produit 3.3

Les populations ont accès à une éducation inclusive de qualité

#### ■ Appui au système éducatif



Les leçons apprises de la fermeture des écoles durant la propagation de la COVID-19 ont conduit le SNU à soutenir le Gouvernement dans la réalisation d'une étude de diagnostic, l'élaboration d'une feuille de route pour la digitalisation et la dématérialisation de la

gestion pédagogique et administrative, et la résilience du système éducatif.

Fort de cet appui et d'un partenariat stratégique facilité par le SNU, la Guinée a lancé le déploiement du «**Learning passport**» - une plateforme créée pour accéder à des ressources pédagogiques et éducatives numériques de haute qualité.

Par ailleurs, grâce à l'appui financier, sous forme de bourses scolaires, et la fourniture de matériels didactiques apportés à **89.589** élèves vulnérables dont **45.454** filles, et la mise à niveau de **510** Directeurs d'écoles primaires et principaux de collèges, le SNU a contribué au maintien à l'école des élèves bénéficiaires et au renforcement du leadership administratif et pédagogique des personnels concernés.

#### ■ Alimentation scolaire

Le programme d'alimentation scolaire a permis de distribuer dans les écoles primaires **2 974** tonnes de vivres à travers des repas chauds et des aliments nutritifs à **166 184** enfants, dont **49 %** de filles, y compris des rations à emporter pour **19 553** filles, hormis les repas distribués à **1 517** enfants du préscolaire. Parmi les écoles appuyées, **10** fonctionnent selon les modalités du transfert monétaire, pour un montant de **28 490 USD**, qui a permis aux comités de gestion d'acheter des aliments locaux.



Ces différents appuis ont contribué à améliorer le taux de réussite et réduire le taux d'abandon dans les écoles bénéficiaires. Ainsi, le taux de réussite à l'examen d'entrée en 7<sup>ème</sup> année est passé de **55%** en 2020 à **62%** en 2021 ; celui de rétention des élèves a augmenté de **1%** passant de **97%** en 2020 à **98%** en 2021, tandis que le taux d'abandon est resté à **0,8%** en 2021.

Dans le cadre de l'éducation complète à la sexualité, **476** nouveaux établissements scolaires (élémentaire et secondaire) ont intégré l'enseignement des modules de cette thématique à travers les 4 leçons de vie. Cette intégration a été renforcée par la formation de **493** enseignants et par l'intégration du module sur les mutilations génitales féminines (MGF) dans les cursus de formation des agents de santé et des assistants sociaux.

#### ■ Culture et migration



Sur le plan culturel, l'appui à la 2<sup>ème</sup> édition du concours pour le prix «**Yaguine et Fodé**», sous le thème «**Autonomisation des jeunes et lutte contre la migration irrégulière en Afrique à travers les médias**», a permis de distinguer **4** journalistes qui ont été récompensés dans les catégories TV, radio, presse en ligne. Ce concours a été un moyen de sensibilisation de plusieurs jeunes.

À cette occasion, le «**Blog camp**» sur la migration a servi de cadre de formation pour **20** blogueurs sur la thématique de la migration, suivie de la diffusion de **404** programmes radiophoniques produits par les étudiants de l'Institut supérieur de l'information et de la Communication (ISIC) de Kountiya.

### Produit 3.4

Les populations les plus vulnérables, en particulier les enfants, les jeunes, les femmes, les personnes âgées, les personnes déplacées et mobiles ainsi que les personnes vivant avec un handicap bénéficient d'une couverture sociale et vivent dans un environnement qui les protège contre la discrimination, l'exploitation, les abus, la traite et la violence conformément aux instruments juridiques nationaux et internationaux

Grâce à l'appui technique et financier du SNU et au plaidoyer mené auprès du Gouvernement guinéen pour la promulgation du code de l'enfant révisé, la Guinée a adhéré au Partenariat Mondial pour mettre fin aux violences faites aux enfants. Elle a été désignée comme pays pionnier dans la

lutte contre les violences faites aux enfants, y compris les châtiments corporels. Ce résultat contribue significativement à la réduction des violences faites aux enfants et l'atteinte de l'**ODD 16** relatif à la paix, à la justice et aux institutions stables.



## ■ Protection de l'enfance

L'appui du SNU a permis de protéger **387 661** enfants dont **247 604** filles, contre les différentes formes de violences faites aux enfants y compris ceux vivant dans les situations d'urgence. Ainsi, pour assurer une meilleure protection des enfants contre les Mutilations Génitales Féminines (MGF), **84 481** membres des communautés (**48 680** femmes) ont été mobilisés et sensibilisés à travers divers canaux de communication.

## ■ État civil

Le SNU a contribué à l'amélioration du système d'enregistrement à l'état civil des enfants en Guinée. Au niveau national, **279 041** enfants, dont **126 749** filles, ont été enregistrés à l'état-civil dans le délai légal ; ce qui illustre une progression de **45 %** en 2020 à **54 %** en 2021. Dans les communes de convergence, ce taux est passé de **59 %** en 2020 à **65 %** en 2021.

## ■ Prise en charge des Violences Basées sur le Genre (VBG)

En matière de prise en charge psychosociale et médicale des VBG, **38** services intégrés dont **4** nouveaux, ont été dotés en kits informatiques. En plus, **30** points focaux ont été formés à leur utilisation pour assurer la gestion sécurisée des données sur les VBG, et à l'accueil des survivantes dans le respect de leurs droits et dignité.

**180 578** personnes dont **97.806** enfants et adolescents, y compris **114 931** femmes, ont aussi reçu les messages de sensibilisation et d'information sur les stratégies de mitigation des risques de violences sexuelles et des VBG, ainsi que les procédures de notification des cas.

En outre, l'application de la loi en matière de mutilations génitales féminines et des mariages d'enfants, de la justice pour enfants auprès du Ministère la Justice et des Droits de l'Homme, a abouti à la condamnation de **25** cas de pratiques de MGF et de complicités en 2021, contre seulement **7** en 2020.

Enfin, il faut relever que la lutte contre les Mutilations Génitales féminines (MGF) dans le secteur de la santé a nécessité la production, avec l'appui du SNU, de **1500** affiches sur les MGF, ainsi que l'élaboration d'un protocole de recherche et de formation sanitaire sur la surveillance des MGF en Guinée.

## ■ La prise en charge des enfants en conflit avec la loi

Le SNU a contribué à la prise en charge des enfants en conflit avec la loi auprès des autorités de la justice. En effet, **1194** enfants en infraction avec la loi, dont **745** filles, ont eu accès à des services de protection judiciaire, administrative et légale, et à une assistance juridique et judiciaire gratuite à travers le Bureau de Consultations gratuites du Barreau de Guinée. Parmi ces enfants, **448** enfants, dont **44** filles, sont en conflit avec la loi et **745** filles victimes des violences sexuelles et des VBG, ont été prises en charge par les services de la médecine légale, pour la délivrance des certificats médico-légaux, et par les autres structures de protection de l'enfant. Ces enfants ont également bénéficié de l'appui à la réinsertion socio-professionnelle.

En plus, **1 687** enfants, dont **803** enfants migrants (344 filles) vulnérables et à risque,

ont eu accès à des services de protection appropriés à leurs besoins, selon leur âge et sexe. Parmi eux, **84** enfants étaient non-accompagnés et séparés dont **32** filles. **127** enfants, dont **61** filles, vivent avec un handicap. Aussi, **2 380** enfants dont **1 260** filles victimes des violences, discrimination, abus, négligence et exploitation, ont eu accès à des services de prévention et de protection appropriés.

À la suite de la résurgence des maladies à potentiel épidémique dans la région forestière, notamment la maladie à virus Ébola, **5 466** enfants dont **2 463** filles ont reçu l'appui psychosocial à base communautaire et en santé mentale. Les mécanismes de protection sociale ont également assisté, grâce aux transferts monétaires (**75 USD/famille**), **500** familles de ces enfants pour renforcer leur résilience face à la crise.

## ■ Personnes vivant avec un handicap

Les personnes vivant avec un handicap (PVH) sont couramment désignées dans les programmes de l'administration publique par l'appellation de « **personnes handicapées** ». Ainsi, tout en poursuivant son appui à la mise en œuvre du Programme National d'Inclusion et d'Autonomisation des Personnes Handicapées (PNIAPH), qui permet aux PVH et à leurs faitières et organisations de bénéficier de la part des Nations Unies des transferts financiers et de compétences, ainsi que d'autres appuis, le SNU a appuyé en 2021 les processus d'élaboration et d'adoption de 3 lois en leur faveur notamment, la Loi portant Protection et promotion des personnes handicapées en République de Guinée, la Loi portant Protection et promotion des droits des personnes atteintes d'albinisme en République de Guinée, et la Loi portant mutualité sociale en République de Guinée ; celle-ci fait dans sa globalité une place à l'intégration des PVH.

De plus, toutes ces lois ont été initiées par le Ministère de l'Action Sociale et des Personnes Vulnérables, à travers la Direction

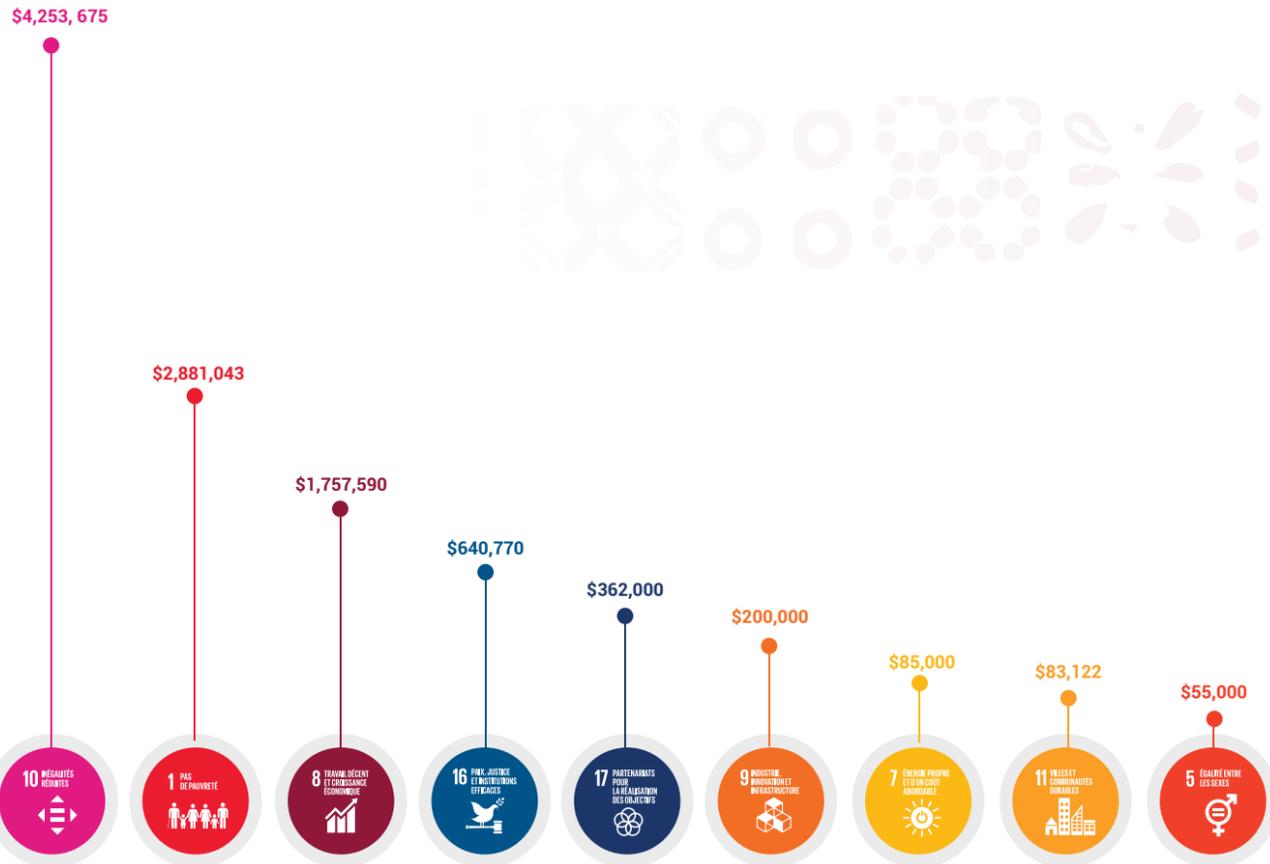
Nationale de l'Action Sociale, avec l'appui des Nations Unies.

Au niveau de la Gouvernance du système de santé, le SNU a focalisé les efforts sur les politiques et plans sectoriels de priorités nationales. Le renforcement institutionnel a couvert la priorisation de la vaccination, la digitalisation et la santé numérique, la gestion de l'information sanitaire et la gestion financière du secteur de la santé, afin d'identifier les interventions plus efficaces pour améliorer la santé de la population.

Le SNU a également accompagné l'établissement de directives, textes d'application, procédures et plans stratégiques, y compris, le plan stratégique national de la santé reproductive, maternelle, néonatale, infantile, et de l'adolescent (SRMNIA) 2021-2024, la stratégie Préfectorale de Fin de la Défécation à l'Air Libre (FDAL) et le plan stratégique national Santé et Développement des Adolescents/Jeunes (PSNSDAJ) 2021-2025.

## Effet 4 du PNUAD

D'ici 2022, les institutions nationales, le secteur privé et les collectivités locales mettent en œuvre de manière inclusive, des politiques et programmes qui améliorent l'emploi productif et l'entrepreneuriat des femmes, des jeunes, des migrants retournés et des personnes vivant avec un handicap



## Produit 4.1

Des mécanismes et des programmes favorables à la création d'emplois et à la promotion de l'entrepreneuriat pour l'autonomisation économique des migrants de retour, des femmes et des jeunes, y compris des personnes vivant avec un handicap sont élaborés et mis en œuvre

Dans le cadre de la mise en place des mécanismes et programmes favorables à la création d'emplois des couches précitées et à leur autonomisation, l'un des préalables résolus par le SNU est l'inscription de **25** étudiants, dont **10** femmes, au programme de Master en coopération, migration et développement local mis en place par les Nations Unies à l'Université de Sonfonia, avec la collaboration de ladite Université, pour faciliter le transfert de compétences dans la gestion durable de la gouvernance migratoire.

Par ailleurs, dans le cadre du développement du partenariat public et privé (PPP), un mécanisme de gestion des ordures, favorable à l'emploi des jeunes et à l'assainissement, dans la commune urbaine de Mamou, a été mis en place, grâce à l'appui financier du SNU à hauteur de **100 000 dollars USD**. De même, une usine de fabrication de pompe à eau (FAPEL) a été inaugurée dans la commune urbaine de Labé et vise la création de 200 emplois jeunes par an pendant trois ans.

## Produit 4.2

Les jeunes, les femmes et les personnes vivant avec un handicap ainsi que des migrants retournés disposent des compétences entrepreneuriales, techniques et managériales

Dans le cadre de la promotion de l'autonomisation des femmes et l'insertion socioéconomique des jeunes y compris les migrants de retour et les PVH, le SNU a soutenu la formation de **35** membres des Comités Féminins de gestion des plateformes multifonctionnelles de Coyah et de Forécariah sur les techniques de gestion administrative et financière.

Dans la même logique, la performance économique des activités de 453 femmes dont 118 jeunes femmes/filles entrepreneures actives a été améliorée à travers l'octroi d'un fond catalytique. De plus, 460 femmes/filles entrepreneures locales dont **30** PVH à Kissidougou et Faranah ont été enregistrées, cartographiées et encadrées par **123** jeunes (45 filles et **78** garçons) diplômés des universités en technique d'entrepreneuriat agricole.

Aussi, 244 autres femmes issues de **134** groupements ont bénéficié d'un soutien

en matériels et équipements, et d'une sensibilisation à diverses thématiques (Violences basées sur le genre, mutilations génitales féminines, Santé de la Reproduction des Adolescents et des Jeunes – SRAJ-, VIH/SIDA, planification familiale, Consultations prénatales – CPN-), contribuant à améliorer la performance de leurs activités dans les régions de Kindia, Mamou, Labé Kankan et Nzérékoré.

Par ailleurs, **8 201** personnes vulnérables dont 130 filles et femmes, **7871** migrants de retour et 200 victimes de la traite ont bénéficié d'appuis techniques et financiers pour le développement d'activités génératrices de revenus. Une unité de fabrication de Briques en Terre Stabilisée (BTS) a aussi été construite à Boké et a permis la formation de 30 jeunes, dont **15** PVH, à la fabrication et utilisation des BTS. Ceci permettra à terme la création d'emplois et l'amélioration de leurs conditions de vie.

## ■ Employabilité des jeunes

Dans le cadre de l'employabilité des jeunes, le SNU a appuyé plusieurs initiatives, notamment la formation de **100** jeunes, dont **50** filles, dans le domaine agropastoral à Kindia, en partenariat avec l'Agence du Service Civique d'Action pour le Développement (ASCAD) et l'accès de **63** jeunes au stage au sein des entreprises, en partenariat avec l'Agence Guinéenne Pour la Promotion de l'Emploi (AGUIPE).

De même, **678** jeunes ont bénéficié d'une formation en techniques d'entrepreneuriat et

**95** ont été appuyés à Conakry et à Kankan lors des stages socio-professionnels en comptabilité, électricité et informatique.

Pour soutenir les jeunes dans leurs recherches d'emplois et d'autonomisation socio-économique, un document de la cartographie des structures gouvernementales et non gouvernementales de promotion d'emploi jeunes a été produit et vulgarisé afin de faciliter l'orientation et l'accompagnement des jeunes dans la recherche de l'emploi.



En termes de renforcement des structures de promotions d'emplois et d'employabilité des jeunes, **76** jeunes acteurs dont **18** femmes venant de **11** structures (**5** gouvernementales et **6** non gouvernementales) de promotion d'emplois jeunes de Conakry, Coyah et Dubréka, ont bénéficié d'une formation sur la Gestion Axée sur les Résultats (GAR), renforçant ainsi leurs connaissances en suivi des projets et programmes de promotion d'emploi jeunes.

Dans la même logique, le SNU a doté **12** structures de promotion d'emplois jeunes (**9** gouvernementales : DCJ Kaloum, Matam, Matoto, Ratoma, Dixinn, CAF de Matoto, DNEJ, DPJ Coyah et Dubréka, et **3** non gouvernementales : ONG PJLG, Regards Solidaires et Mérite International) en matériels et équipements bureautiques, pour un meilleur suivi des projets d'autonomisation socio-économique.

Dans le but de prévenir les risques de conflits intercommunautaires dans la région de Nzérékoré, **2** comités d'alertes précoces de **10** membres ont été mis en place et sont fonctionnels. Ils ont ensuite formé **108** personnes dont **32** femmes en alerte précoce.

Aussi un appui en équipements et matériels de formation en couture et coiffure a été fait en faveur des jeunes filles défavorisées de Kindia pour leur autonomisation.



## ■ Entrepreneuriat des jeunes

Dans ce volet, les capacités entrepreneuriales de **4000** de jeunes ont été renforcées à travers une série de formations en développement personnel, éducation financière et accès au financement, qualité des produits, sécurité sanitaire des aliments, conditionnement, emballage des produits, gestion de la logistique, marketing et branding, infographie et web design, transformation des produits agricoles et profilage des marchés.

En vue de renforcer l'auto-emploi des jeunes, **108** sur **397** plans d'affaires portés par des jeunes ont reçu un financement par épargne capitalisée et par fonds d'amorçage, ainsi qu'un accompagnement technique du SNU.

Dans cet esprit, il a appuyé la création de **187** emplois indépendants en faveur des jeunes à travers des incubateurs et **22** emplois salariés dans le domaine agropastoral, en partenariat avec l'Agence de Service Civique d'Action de Développement (ASCAD).

Par ailleurs, **45** jeunes ont progressivement amélioré leurs Activités Génératrices de Revenus (AGR) à travers la mise en place de **3** « espace jeunes » qui contribuent à la sensibilisation de plus de **600** jeunes sur la sensibilisation des Adolescents et des Jeunes et la lutte contre les VBG dans les régions de Labé, Mamou et Nzérékoré.



## ÉVALUEZ LES PROGRÈS RÉALISÉS PAR RAPPORT À LA PROMESSE DE « NE LAISSER PERSONNE POUR COMPTE »



La lutte visant à améliorer l'inclusion économique et sociale de toutes les couches défavorisées en Guinée a constitué l'axe principal des interventions du SNU en 2021. Pour améliorer les conditions de vie des couches sociales défavorisées, leur

permettre un accès équitable et durable aux services sociaux de base, et la jouissance des droits, le SNU a mené des plaidoyers et soutenu de nombreuses actions du Gouvernement qui ont permis d'obtenir des résultats dont les principaux sont les suivants.

- > Adoption de la loi portant promotion et protection des droits des personnes atteintes d'albinisme en Guinée, suivie de sa large vulgarisation auprès des communautés ;
- > Célébration, le 10 décembre 2021, selon l'approche communautaire, de la Journée internationale des droits de l'homme sous le thème « Tous égaux, Tous humains », qui a permis à 6 821 personnes dont 1 785 femmes, 8 Personnes atteintes d'albinisme et 28 Personnes handicapées, d'exprimer publiquement, pour la 1ère fois, leurs angoisses liées à l'exercice de leurs droits, à Koumbia, Karifamorya, Sangaredi et Kokota ;
- > Mise en place, par le Ministère de la Justice et des droits de l'homme, d'une Salle multimédias de suivi de la mise en œuvre des recommandations des mécanismes internationaux des droits de l'homme (Examen Périodique Universel et Organes de traités), en rapport avec les Objectifs de Développement Durable, permettant aux structures déconcentrées et décentralisées de l'Administration guinéenne de générer et compiler des données désagrégées par sexe, âge, mobilité et autres statuts sociaux, afin de mieux identifier, protéger, réaliser et promouvoir les droits des «personnes laissées pour compte» ;
- > Plaidoyer en faveur de l'adoption du projet de Loi portant protection des droits des défenseurs des droits de l'homme, et appui à la révision de la loi portant protection des droits des PVH ;
- > Édition et transmission au Gouvernement d'une note conjointe de plaidoyer pour la prise de mesures efficaces face à la recrudescence des violences faites aux femmes et aux filles et du viol, suivi de la déclaration du gouvernement de transition matérialisant sa volonté de mettre fin à ces fléaux en Guinée ;
- > Organisation d'un hackathon, pour la première fois en Guinée, sur les thématiques des VBG et de l'inclusion sociale des PVH, avec la participation d'une quarantaine de jeunes ayant réussi le pari de créer des applications web et mobiles innovantes ;
- > Transformation de 360 jeunes (hommes et femmes) leaders communautaires (généralement impliqués dans les mouvements de violences sociopolitiques) en des acteurs de paix dans 14 localités en Guinée forestière, grâce à l'appui au Gouvernement guinéen en faveur de l'inclusion des jeunes ;
- > L'adhésion du pays au partenariat mondial pour la lutte contre la stigmatisation et la discrimination, suivie de l'élaboration et de la validation d'un plan d'action opérationnel couvrant la période 2022-2023. Ce plan favorisera une implication effective des acteurs communautaires et ouvrira la porte à une assistance continue, afin qu'à terme, personne ne soit plus laissée pour compte.

Ces résultats suggèrent, qu'en matière d'inclusion suivant le principe « Ne laisser personne pour compte », des progrès ont été obtenus en Guinée sous le leadership du SNU. Cependant,

il est primordial qu'ils soient renforcés en 2022, et les années à venir, pour accroître les capacités de la Guinée à satisfaire les différentes cibles des ODD à l'horizon 2030.

## 2.3. APPUI AUX PARTENARIATS ET FINANCEMENT DE L'AGENDA 2030

# OBJECTIFS DE DÉVELOPPEMENT DURABLE

17 OBJECTIFS POUR TRANSFORMER NOTRE MONDE

### PLATEFORME DE CONCERTATION DES PARTENAIRES TECHNIQUES ET FINANCIERS

Afin de renforcer les partenariats pour la réalisation de l'agenda 2030 des Nations Unies, une plateforme de concertation et de coordination des PTFs a été mise en place, sous le leadership du Coordonnateur Résident du Système des Nations Unies.

Elle a pour but d'accélérer la réalisation des ODD en Guinée, dans l'esprit de la décennie d'actions, grâce à des réflexions sur les appuis aux dépenses publiques dans le contexte de la transition politique.

Cette plateforme se veut inclusive et participative. Elle permet, entre autres, d'articuler les efforts de ses membres à ceux du Cadre de Concertation et de Coordination (CCC) sur la mise en œuvre du PNDES, et de mieux réfléchir sur les flux de financement en faveur du développement durable. Elle regroupe 4 groupes de PTF, fournisseurs de l'Aide Publique au Développement, que sont : les partenaires bilatéraux, les Institutions Financières Internationales, les partenaires du SNU, et les fondations/ONG internationales.

Ensuite, pour la 1ère fois en République de Guinée, un comité exécutif (COMEX) des PTFs a été mis en place. Composé de six membres issus des 3 catégories de partenaires, à savoir les Bilatéraux, les Institutions Financières Internationales et le SNU, il joue le rôle de facilitateur du dialogue de haut niveau et de coordination des échanges avec le gouvernement.

Chaque catégorie de partenaire y est représentée par un membre titulaire et un membre suppléant.

Dans ce cadre, pour la première année, la France a été désignée membre titulaire et les États-Unis d'Amérique membre suppléant dans la catégorie des partenaires bilatéraux. La Banque Mondiale a été désignée membre titulaire et la Banque Africaine de Développement membre suppléant dans la catégorie des Institutions financières internationales.

Le Bureau de la Coordination du Système des Nations Unies a été désigné membre titulaire et le Programme des Nations Unies pour le Développement membre suppléant dans la catégorie SNU. Enfin, le SNU a été choisi pour assurer la présidence du COMEX, tandis que la Banque Mondiale en assure la 1ère Vice-Présidence et la France, la deuxième Vice-Présidence. La Présidence du COMEX est rotative entre les différentes catégories de membres du COMEX.

En plus de mener un plaidoyer de haut niveau auprès du Gouvernement pour l'accélération de la mise en œuvre des ODD en République de Guinée, un appui stratégique est apporté par le COMEX pour assurer le renforcement des compétences et des procédures de gestion, y compris les marchés publics et la définition des sources de financement



### MISE EN PLACE D'UN PROGRAMME CONJOINT DE FINANCEMENT DES ODD

L'un des partenariats, à la fois clé et innovant, mis en place par les Nations Unies, et qui a aidé à améliorer les progrès dans la réalisation des cibles ODD en 2021, est le Programme conjoint de partenariat sur les ODD, mené avec le Ministère de l'Économie, des Finances et du Plan, mis en place par le fonds conjoints des ODD, le PNUD, l'UNICEF et l'UNCDF.

Le principal objectif de ce programme est de faciliter la mobilisation des financements, tout en renforçant la synergie entre les parties prenantes et en facilitant la mise en place d'un mécanisme approprié de planification, budgétisation, programmation, suivi et évaluation (PPBSE), axée sur les ODD et sensible au genre à tous les niveaux (central, déconcentré et décentralisé).

À cet égard, deux principaux résultats stratégiques lui sont assignés, à savoir : (1) d'ici 2022, une stratégie financière nationale intégrée pour la réalisation des ODD est établie et est mise en œuvre, et (2) d'ici la fin de la même année, les ressources externes mobilisées sont effectivement et efficacement allouées et exécutées pour la réalisation des ODD, grâce au financement des ODD.

Dans le cadre de l'atteinte de ces résultats, dans un premier temps, le PNUD a appuyé la priorisation et la valorisation / estimation des ODD, permettant de préparer un rapport bilan des ODD à des fins d'orientation. L'UNICEF et le PNUD ont ensuite fourni une assistance

technique pour aider le Gouvernement à préparer un nouveau PNDES (Plan National De Développement Économique et Social) aligné sur les ODD.

Dans cette même dynamique, 3 études thématiques du PNDES ont été réalisées par le PNUD (Innovation et transformation structurelle de l'économie guinéenne) et par l'UNICEF (fragilité, résilience et capital humain). Les rapports finaux de ces études ont été utilisés au cours de l'atelier de planification stratégique du PNDES (2021-2025), comme cadre de référence pour l'analyse de la situation de référence précédant son élaboration.

Dans un second temps, grâce au financement du le fonds conjoints des ODD, un cadre concertation et de coordination de tous les acteurs impliqués dans le financement des ODD a été créé. Un comité de pilotage de la mise en place de la stratégie nationale de financement intégrée, comprenant l'administration publique, le SNU, le secteur privé et la société civile, a été constitué par arrêté ministériel.

En clair, l'année 2021 a permis de mettre en place, d'une part, des dispositifs indispensables pour un appui conséquent aux partenariats existants et à venir, et d'autre part, des idées novatrices dont le financement intégré et des mécanismes en vue de réaliser les résultats assignés au programme conjoint de partenariat.

## APPUI MULTILATÉRAL À LA DÉFINITION DES SOURCES DE FINANCEMENT PRÉVISIONNEL ET POTENTIEL DU DÉVELOPPEMENT DURABLE

Le Gouvernement, en cohérence avec les recommandations du programme d'actions d'Addis-Abeba, et avec l'appui du SNU, privilégie les 4 sources suivantes de financement pour soutenir sa stratégie de développement durable. Il s'agit de la mobilisation des ressources internes, de l'aide publique au développement, de l'investissement privé national et international, et des transferts de la diaspora.

C'est dans ce cadre qu'un dispositif, composé d'un Comité de Pilotage et d'un Comité technique de suivi placés sous la tutelle du ministère du Plan et du développement économique (MPDE), a été mis en place en 2021.

Il est évident que ces 4 sources de financement du développement sont importantes. Cependant, il est difficile de les qualifier de source potentielle et durable compte tenu de leurs limites, des incertitudes qui entourent leur mobilisation, et des aléas de la scène internationale qui complexifient par moments leur pérennité.

C'est pourquoi, l'Aide publique au développement, et surtout le soutien du SNU à travers des programmes conjoints d'appui aux ODD, sont les seules sources de financement prévisionnel, sûr, potentiel et durable. D'ailleurs, les ressources mobilisées à travers ces deux sources pérennes sont

très sollicitées par le Gouvernement. Les pourvoyeurs et utilisateurs de ces sources de financement intègrent dans leurs réflexions sur le développement, les préoccupations liées à la performance du Gouvernement à atteindre de façon satisfaisante les ODD à l'horizon 2030.

Très concrètement, des ressources allouées de ces sources de financement en 2021 ont servi, par exemple, à l'élaboration des stratégies de financement et des cadres d'investissement propices à la réalisation des ODD, à travers notamment ses différents volets qui sont : le renforcement des capacités de l'architecture de financement des ODD au niveau national et sous régional, le pilotage des cadres de financement nationaux intégrés, l'établissement de partenariats avec les secteurs public et privé, l'élaboration de stratégies de financement alignées aux ODD.

Aussi, il faut souligner que le Gouvernement, dans la phase opérationnelle, utilise les ressources allouées à l'accélération de la localisation des ODD et met l'accent sur l'approche sécurité humaine (telle que définie par la Commission et le Fonds des Nations Unies pour la Sécurité Humaine) qui soutient l'alignement de la planification, de la budgétisation et du suivi-évaluation des ODD, au niveau local.

Les appuis des agences, fonds et programmes des Nations Unies ont été consistants dans le cadre de la réalisation des objectifs et en faveur des résultats stratégiques de développement du pays, dont le PNDES, notamment grâce aux efforts de renforcement des capacités des acteurs et le leadership. La raréfaction des sources de financement sûr, potentiel et durable appelle à l'identification de nouvelles sources de

financement innovant. Dans ce sens, en vue d'optimiser les apports de la diaspora, le gouvernement a préparé, avec l'appui du PNUD, un projet visant à inscrire ses contributions dans une dynamique de développement, en capitalisant sur les schémas directeurs régionaux d'aménagement et de développement durable, déclinés en plans locaux centrés sur l'atteinte des ODD.

## PAYSAGE, INCITATION DOMESTIQUE ET FINANCEMENTS PUBLIC ET PRIVÉ

En dépit des potentialités du pays, le secteur privé se caractérise par son informalité (près de 80 %) et des taux de faillite élevés des structures, notamment les PME, dus à une faible capacité de mobilisation des ressources internes. En outre, même si le taux de pression fiscale est relativement élevé par rapport aux standards de la CEDEAO, l'effort fiscal reste mal réparti.

Pour atténuer cette situation, des réformes ont été introduites dans le cadre du Plan stratégique de Réforme des Finances Publiques (PREFIP) pour améliorer l'efficacité de l'administration des impôts, éliminer les exonérations, formuler et mettre en œuvre des politiques en faveur de l'adoption d'un registre de commerce informel.

Toutefois, l'accélération des réformes entreprises nécessite, entre autres, l'adoption d'une feuille de route robuste, une meilleure identification des contribuables, l'élaboration et la mise en œuvre d'un budget programme des dépenses à moyen terme, le renforcement des contrôles et audits des recettes fiscales, l'amélioration de l'accès des entreprises à la commande publique qui constitue une source de marchés pour les entrepreneurs.

Outre les réformes fiscales, l'industrie minière est une autre opportunité sans précédent pour mobiliser d'importantes ressources, et pour faire progresser les ODD en Guinée.

C'est dans cet esprit que deux innovations majeures ont été récemment introduites : la mise en place du Fonds de Développement Local (FODEL) et la création de l'Agence de Financement des Collectivités territoriales (ANAFIC) sur la base des recettes de redevances minières.

En définitif, l'opérationnalisation du Fonds d'affectation spéciale des Nations Unies pour la sécurité humaine et celle des autres fonds et programmes multilatéraux cités dans cette section, illustrent l'appui des Nations Unies

Les principales contraintes à la mobilisation des financements publics et privés et à l'incitation domestique sont l'insuffisance des suivis et audits réalistes et professionnels, la corruption, le climat sociopolitique et la propagation de la COVID-19. Accessoirement, on peut citer la faiblesse des compétences techniques et les défis de collecte des données fiables.

Outre les sources de financement prévisionnel et potentiel précitées, le PNUD, l'UNICEF, le PAM et l'OIM interviennent conjointement dans un projet financé par le Fonds d'affectation spéciale des Nations Unies pour la sécurité humaine (UNHSTF), afin de faire progresser le développement durable dans 9 communautés rurales, dans la région de Labé, à travers le renforcement des liens entre l'humanitaire et le développement durable, suivant l'approche basée sur la sécurité humaine.

Le principal résultat attendu de ce projet est que d'ici fin décembre 2022, les communautés des 09 communes ciblées de la région de Labé sont plus résilientes aux chocs des crises humanitaires et à leurs conséquences socio-économiques et aux chocs sanitaires, et que les objectifs de développement durable (ODD) y soient atteints.

Son objectif à long terme est de réduire la pauvreté, la faim et les inégalités dans ces localités, et de renforcer l'accès à l'éducation, à la santé, à l'eau et à l'assainissement, à la justice et à la paix au sein des communes ciblées ; ce qui contribuera à l'amélioration du bien-être individuel et collectif des communautés. Les parties prenantes à ce Fonds, qui est en cours de mise en œuvre, pourront innover sur les pratiques de financement par la conception et l'opérationnalisation d'un modèle inspiré de l'approche de la sécurité humaine au niveau communal dans les zones rurales et urbaines.

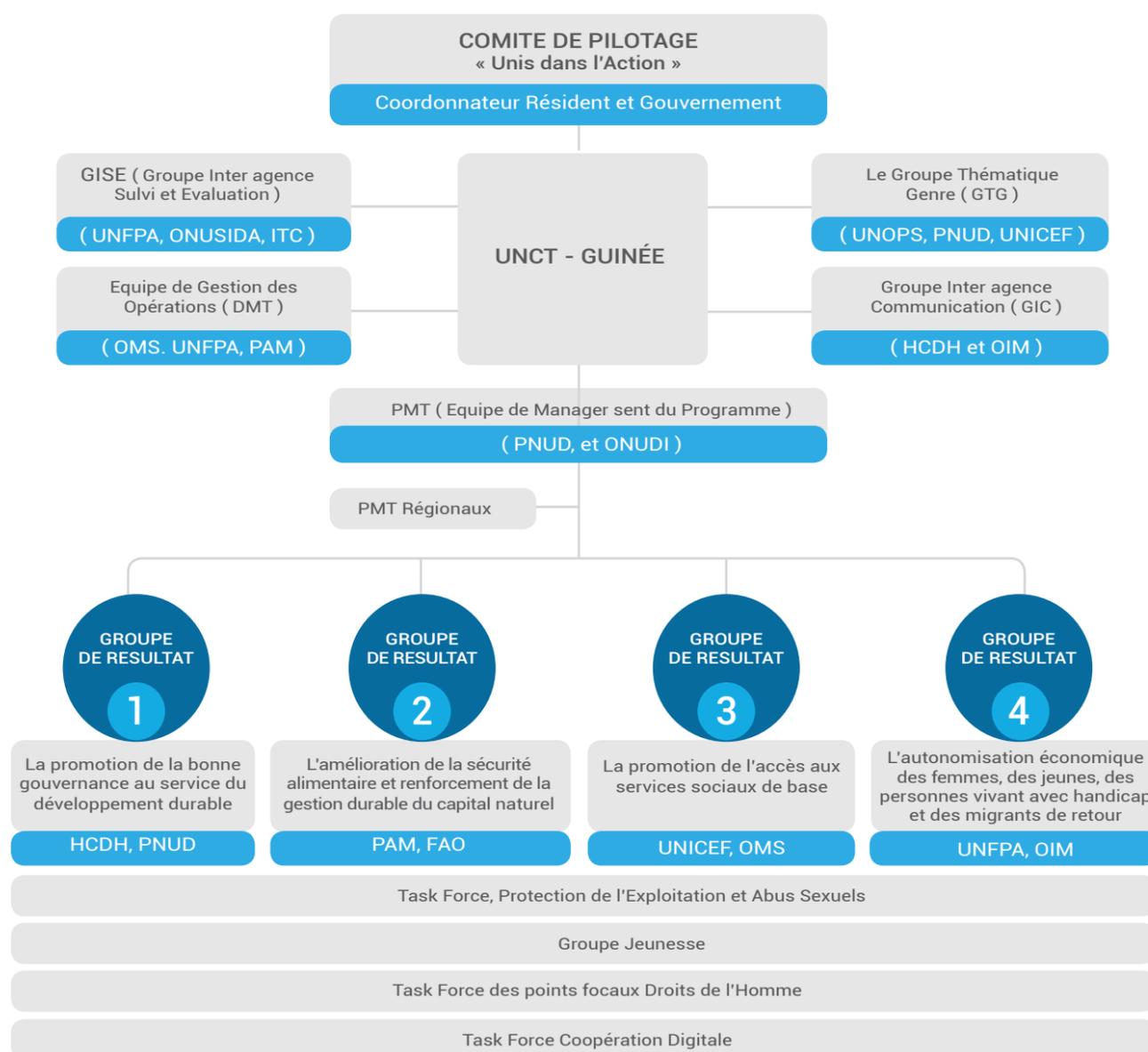
aux partenariats qui font progresser l'atteinte de l'agenda 2030 et constituent, également, des instruments clés de financement innovants des projets et programmes de développement au bénéfice de toutes les couches sociales.

## 2.4. ONE UN : COHERENCE, EFFICACITE ET EFFICIENCE DES NATIONS UNIES

Depuis mars 2014, la République de Guinée a adhéré officiellement à la Réforme du Système des Nations Unies qui vise à accroître la cohérence, la complémentarité et l'efficacité de l'appui apporté aux États membres. Cet engagement continue à ce jour, avec la mise en place d'une réforme soutenue par les Nations Unies en moyens financiers et en ressources humaines.

À cet effet, l'équipe pays du Système des Nations Unies a mis en place une structure de gouvernance interne qui permet de répondre, avec efficacité, aux attentes des populations. Cette structure est également décentralisée et permet de couvrir les besoins des régions et de faciliter la collaboration avec les mécanismes de coordination globaux.

### PRÉSENTATION DE L'ORGANIGRAMME



**Le Comité de Pilotage « Unis dans l'Action »** a pour responsabilité principale de définir les orientations stratégiques du PNUAD, et à ce titre, il prend les décisions relatives aux recadrages nécessaires pour garantir l'atteinte des résultats ainsi que les mesures concernant le suivi et l'évaluation. Le Bureau de la Coordination du Système des Nations Unies joue le rôle de secrétariat technique du Comité Directeur.

**L'Équipe Pays des Nations-Unies (UNCT)** est composée des chefs des agences résidentes et non-résidentes du SNU opérant en République de Guinée et est présidée par le Coordonnateur Résident du SNU. L'équipe pays est responsable de l'efficacité des interventions du SNU, de la mobilisation des ressources, de la mise en place de programmes conjoints, et enfin, de l'assurance de la synergie et la complémentarité des actions. Elle pilote aussi l'opérationnalisation de l'approche « Unis dans l'Action » et est appuyée par le Bureau de la Coordination du SNU.

**L'Équipe de Management des Programmes (PMT)** est un organe d'appui technique et opérationnel à l'Équipe Pays dans l'exercice de l'approche « Unis dans l'Action ». Il est responsable de l'orientation stratégique, la coordination et le suivi du fonctionnement des différents Groupes de Résultats, pour assurer la qualité programmatique et le bon déroulement du suivi-évaluation. Il formule des recommandations relatives à l'atteinte des résultats et appuie les groupes transversaux dans l'exercice de leur fonction sur les questions de Suivi-Évaluation, de gestion des opérations, de Genre et de Communication.

**Le PMT régional (PMT-R)** joue le même rôle que le PMT, au niveau régional. En 2021, 5 PMT-R étaient fonctionnels dans les régions de Mamou, Labé, Kankan, N'Nzérékoré et Boké.

**Les Groupes de Résultats du PNUAD (GR)** sont les organes opérationnels du dispositif de mise en œuvre du PNUAD. A chaque effet du PNUAD correspond un Groupe de Résultat qui a la charge d'en assurer la formulation et l'opérationnalisation.

**L'Équipe de Management des Opérations (OMT)** est responsable du développement et de la mise en œuvre des stratégies et des actions pour l'amélioration de l'efficacité des opérations du SNU.

**Le Groupe Inter-agence Suivi et Évaluation (GISE)** constitue le principal mécanisme de suivi-évaluation du PNUAD. Composé des points focaux et des spécialistes de suivi évaluation des agences, le GISE est responsable du pilotage de tous les aspects concernant le suivi et l'évaluation de la mise en œuvre du PNUAD.

**Le Groupe Thématique Genre (GTG)** assure la qualité de la programmation en matière de Genre. De manière plus spécifique, il appuie l'UNCT à l'intégration du genre et veille à la prise en compte des questions d'égalité de genre et d'autonomisation des femmes dans le processus de planification, la mise en œuvre et l'évaluation des programmes et projets.

**Le Groupe Inter-agence Communication (GIC)** appuie l'équipe pays dans l'élaboration et la mise en œuvre d'une stratégie commune de communication ainsi que l'opérationnalisation de la stratégie commune de mobilisation des ressources du SNU pour accompagner la mise en œuvre du PNUAD.

Pour opérationnaliser l'agenda d'efficacité du Système des Nations Unies, une stratégie des opérations commerciales - BOS (Business Operations Strategy) - est adoptée. C'est un cadre axé sur les résultats et qui se concentre sur les opérations commerciales conjointes. Son but principal est d'éliminer les doubles usages, de tirer parti du pouvoir de négociation commun de l'ONU et de maximiser les économies d'échelle. Depuis sa mise en œuvre en Guinée, \$ 4 millions de dollars des États-Unis ont été économisés, plus particulièrement sur les volets administratifs et de passation de marchés.

Grâce à ce dispositif, le SNU a amélioré son fonctionnement commun en intensifiant la communication et le plaidoyer conjoints, la programmation commune et la mise en œuvre solidaire des interventions.

## 2.7. UNIS DANS LA COMMUNICATION, POUR LA RÉALISATION DES ODD

Dans le cadre de la mise en œuvre des activités 2021 du PNUAD, la Communication et le plaidoyer ont été des leviers essentiels pour soutenir les efforts de l'équipe pays, à travers l'approche « Unis dans la Communication » pour la réalisation des Objectifs de Développement Durable, sous le leadership du Groupe Inter-agences Communication des Nations Unies.

Avec la résurgence de l'épidémie d'Ébola, en Guinée Forestière au mois de février 2021, combinée à la pandémie de COVID-19, la contribution de la Communication a été primordiale pour donner une visibilité de grande envergure aux interventions des Nations Unies en situation de crise. Une mobilisation des media nationaux et une bonne coordination des média internationaux, a permis de mettre le Système des Nations Unies en Guinée au-devant de la scène, en tant que premier intervenant dans la riposte humanitaire.

L'effort de coordination du Groupe Inter-agences de Communication des Nations Unies a contribué à l'opérationnalisation de la majorité des activités de communication planifiées. Des bulletins d'information ont été régulièrement diffusés sur la pandémie à COVID-19, en mettant un accent sur la gestion des rumeurs ainsi que sur la communication dans les réseaux sociaux. Les actions opérationnelles du SNU en Guinée ont été largement partagées avec les partenaires, grâce aux efforts conjoints de tous les programmes dont la visibilité a été renforcée. Le Système des Nations Unies a rendu son site web fonctionnel avec de riches contenus

constamment renouvelés et accessibles. Les media public et privé ont aussi régulièrement couvert les activités du SNU, en plus de plusieurs publiereportages diffusés, parfois en coordination avec le siège.

En appui aux efforts visant la construction de partenariats et la gestion des relations avec les acteurs de développement et les médias, une dynamique d'échanges a été soutenue notamment avec les acteurs du secteur privé, à savoir le secteur des mines et celui des banques. Grâce au renforcement du plaidoyer de l'équipe pays, le SNU a été au centre des initiatives nationale pour le développement, la paix et les droits de l'homme, en appui au Gouvernement.

La communication et les technologies de l'information ont été mises à profit, par ailleurs, pour promouvoir les initiatives et les thématiques phares du SNU. Dans ce cadre, pour la première fois en Guinée, un hackaton a été organisé, sous le leadership du GIC. Cette innovation des Nations Unies a permis à une quarantaine de jeunes filles et garçons de développer des prototypes de solutions mobiles et web pour lutter contre les VBG et favoriser l'inclusion sociale des Personnes vivant avec handicap.

Durant l'année 2021, plusieurs événements majeurs ont été organisés, à l'image de la Journée des Nations Unies dans les îles de Room et Soro, la conférence Hernan Santa Cruz sur le droit au développement, les 16 jours d'activisme, etc. Les célébrations des journées internationales des Nations Unies ont toutes été couronnées de succès, avec un effort de plaidoyer remarquable.

### OBJECTIFS DE DÉVELOPPEMENT DURABLE



## 2.6. ÉVALUATIONS ET LEÇONS TIRÉES

En 2021, l'équipe pays des Nations Unies en Guinée a diligenté la conduite de l'évaluation finale du PNUAD 2018-2022. Ce travail a été facilité par une équipe de consultants indépendants, sous le leadership d'un groupe de référence mixte qui est composé des cadres du Gouvernement et du Système des Nations Unies en Guinée.

Ce processus a suivi la nouvelle orientation de DCO pour l'évaluation des Cadres de Coopération. Cette évaluation a permis de conclure que le plan cadre des Nations Unies d'Aide au Développement est toujours pertinent, relativement efficace et efficient, avec une note de satisfaction au niveau de l'intégration de la dimension genre.

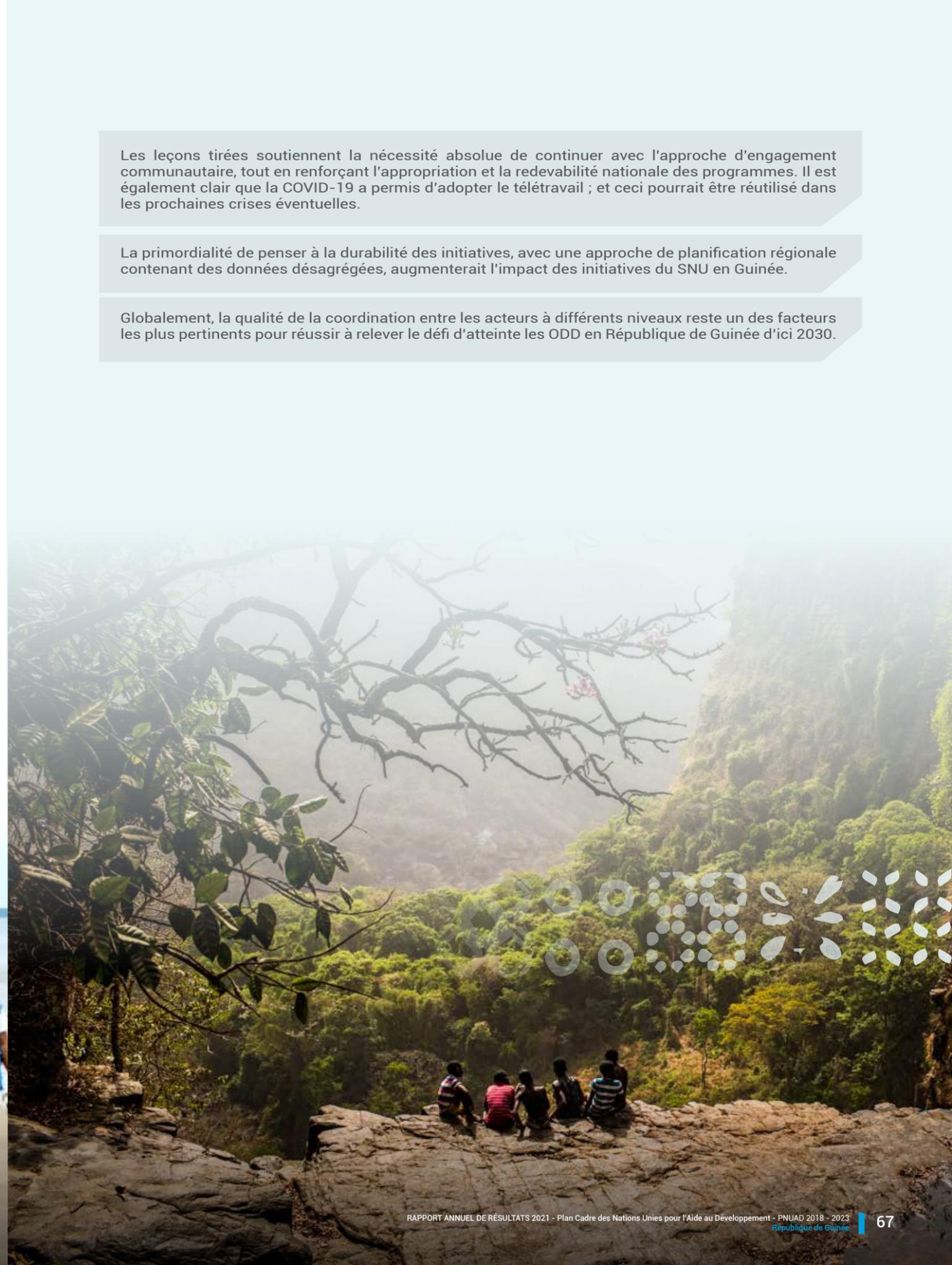
Les leçons tirées soutiennent la nécessité absolue de continuer avec l'approche d'engagement communautaire, tout en renforçant l'appropriation et la redevabilité nationale des programmes. Il est également clair que la COVID-19 a permis d'adopter le télétravail ; et ceci pourrait être réutilisé dans les prochaines crises éventuelles.

La primordialité de penser à la durabilité des initiatives, avec une approche de planification régionale contenant des données désagrégées, augmenterait l'impact des initiatives du SNU en Guinée.

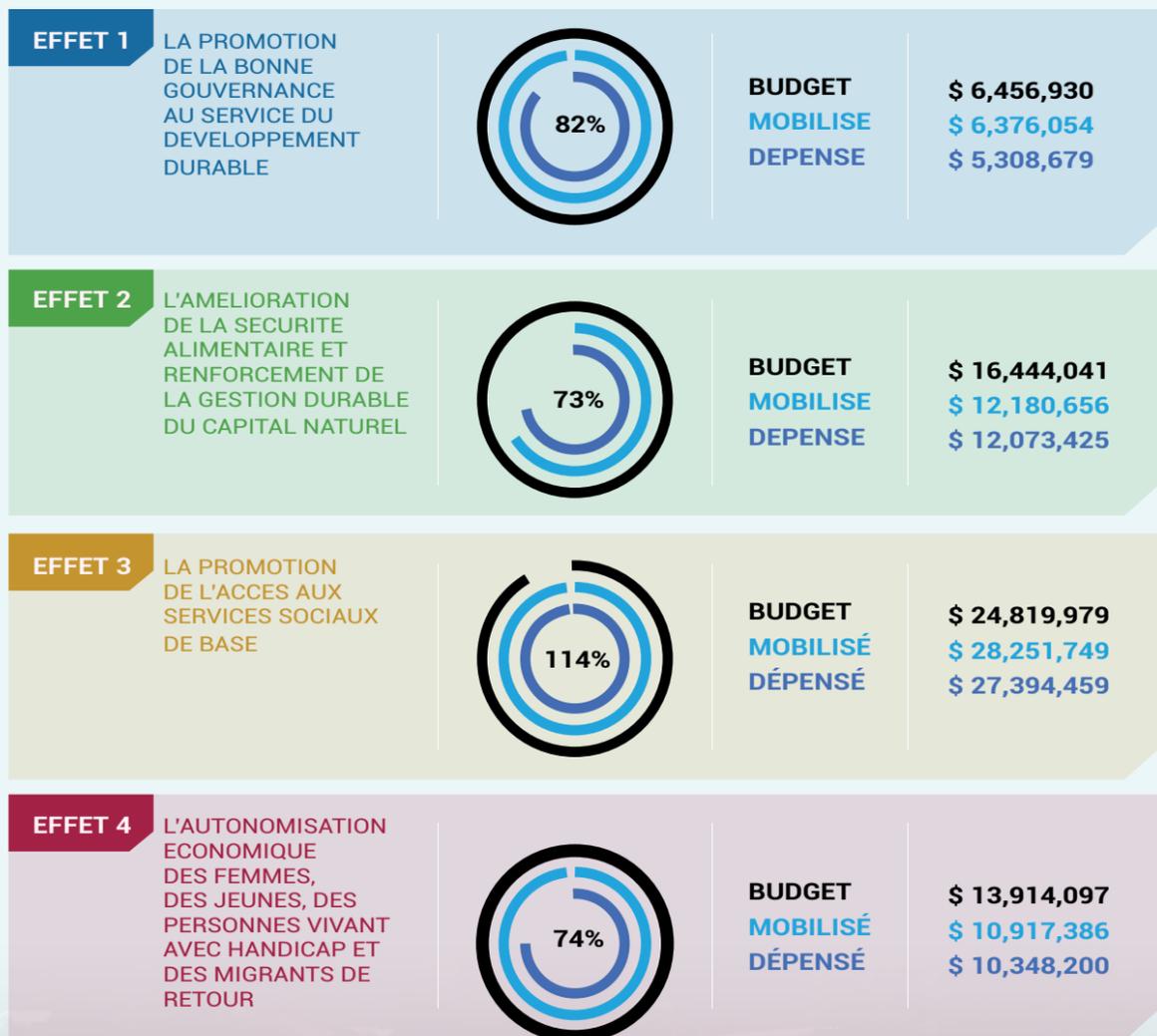
Globalement, la qualité de la coordination entre les acteurs à différents niveaux reste un des facteurs les plus pertinents pour réussir à relever le défi d'atteinte les ODD en République de Guinée d'ici 2030.

### Les recommandations suivantes ont été formulées :

<b>Coordination</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>R1. Déconcentrer le Bureau du Coordonnateur Résident ;</li> <li>R2. Trouver un accord consensuel sur l'approche décentralisée des interventions du SNU, y compris sur les critères de ciblage de communes de convergence de tout le système pour le prochain CCDD ;</li> <li>R3. Engager toutes les agences des Nations Unies dans le processus de planification décentralisée et d'une manière axée sur les ODD ;</li> <li>R4. Améliorer l'utilisation des LTA et les achats groupés inter-agences pour faire des économies ;</li> <li>R5. Renforcer le « One UN » et l'appropriation nationale du Plan Cadre.</li> </ul>
<b>Programmation</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>R6. Renforcer les capacités du personnel membre des mécanismes de coordination en Gestion Axée sur les Résultats ainsi que ceux des Bureaux de Stratégies et de Développement (BSD) ;</li> <li>R7. Réviser les indicateurs du PNUAD et veiller à la formulation d'une théorie de changement plus solide, avec des hypothèses complètes ;</li> <li>R8. Prendre des dispositions pour la formulation du prochain cycle programmatique de façon à disposer d'éléments pertinents de mesure des résultats (Effets et produits) ;</li> <li>R9. Documenter et promouvoir les approches innovantes du travail et d'intervention ;</li> <li>R10. Adapter la stratégie de mobilisation des ressources au contexte actuel, mettre en place un fond commun - pooled fund - sectoriels et soutenir son opérationnalisation.</li> </ul>



## 2.7. APERÇU FINANCIER ET MOBILISATION DES RESSOURCES



Le SNU a pu mobiliser \$ 57 millions de dollars pour financer les activités du PNUAD en 2021, pour un budget total de \$ 61 millions. \$ 55 millions ont été dépensés dans le contexte de la réponse multisectorielle liée à la pandémie à COVID-19 et aux épidémies de Maladies à Virus Marbourg et Ébola. Cette mobilisation a été réalisée grâce aux efforts consentis par les agences en faveur d'une stratégie de mobilisation des ressources commune et du renforcement des partenariats de l'équipe pays.

Durant l'année 2021, le SNU a aussi continué à entretenir des partenariats pluriannuels avec la Banque Mondiale, le Fonds de l'OPEP

pour le développement international (OFID), la BADEA, l'Union Européenne, la BAD, le Fonds Mondial, le Fonds de consolidation de la paix, le Fonds pour l'environnement mondial, l'Alliance GAVI, la Banque Islamique pour le développement, et les financements bilatéraux des Gouvernements du Japon, de la Corée du Sud, de la France, des Etats-Unis, du Canada, de la Russie, de la Chine, de la Suisse, de la Norvège, de l'Allemagne et du Royaume Uni.

De nouveaux partenariats ont été noués également, avec le Fonds Français Muskoka et l'appui ponctuel du CERF lors de la réponse à Ébola.

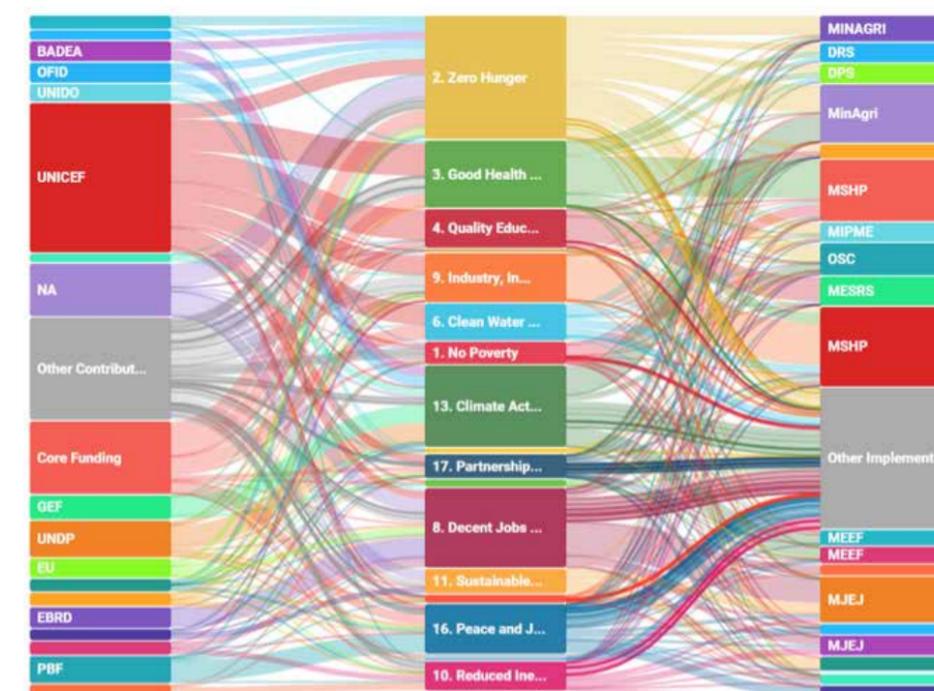


Figure 2 - Flux financier de quelques principaux donateurs vers les partenaires de mise en œuvre à travers les ODD

La transition politique qui a commencé le 5 septembre 2021 a mis à rude épreuve les financements disponibles et futurs. Plusieurs bailleurs ont suspendu temporairement leurs opérations et d'autres ont limité leur programmation de nouvelles initiatives. Cette situation a exigé du SNU la diversification de ses sources de financement et son orientation vers des partenariats innovants qui impliquent le secteur privé, le

monde académique et les communautés. Le Gouvernement de la République de Guinée reste un partenaire de premier rang.

Le Système des Nations Unies a, par ailleurs, inclus dans ses priorités la contribution soutenue aux efforts nationaux pour accroître la mobilisation interne des ressources, dans le cadre de l'élargissement de l'assiette fiscale pour mieux financer les ODD.



### 3

## PRIORITÉS DE L'ÉQUIPE PAYS DES NATIONS UNIES POUR L'ANNÉE 2022

Le SNU a mené une analyse commune pays (CCA), durant l'année 2021, qui a conclu que le profil de la Guinée se caractérise par les 7 risques suivants : i) le changement climatique ; ii) les conflits politiques, et les contestations ou manifestations sociales ; iii) l'insécurité alimentaire ; iv) la faible capacité d'anticipation et de réactivité du système de santé pour répondre aux pandémies/épidémies ; v) la situation difficile des personnes vulnérables ; vi) le faible niveau du développement des infrastructures ; et (vii) la faible performance des systèmes de gouvernance.

Ces risques représentent les enjeux majeurs du pays, auxquels s'ajoute le risque latent d'une montée de l'extrémisme violent et du crime organisé au vu du contexte régional actuel. Ce contexte exige spécifiquement de l'équipe pays, le renforcement de ses analyses, en utilisant des outils de prospective stratégique dont l'utilisation permettra d'anticiper et de répondre en amont, avec efficacité, aux défis de développement. Une première étape a été franchie avec le démarrage de ce processus, en collaboration avec la cellule innovation de DPPA, le département des affaires politiques et consolidation de la paix, qui continuera en 2022.

Également, une stratégie Intégrée du SNU en appui à la transition a été élaborée par l'équipe pays et a orienté l'élaboration du plan de travail conjoint 2022. Le SNU continue la mise en œuvre conjointe et inclusive de ce plan, en concertation avec le Gouvernement et les partenaires au développement. Les efforts menant à un ancrage du triple Nexus et de la coordination multisectorielle seront prioritaires en 2022, avec une grande attention sur la mise en œuvre de la feuille de route des systèmes alimentaires, de l'approche One-Health, de la réponse aux urgences et une décentralisation du laboratoire d'innovation SDG leadership Lab dans les régions.

En termes de changement au niveau de l'équipe, les consultations sont entamées, entre le Gouvernement et l'équipe pays, en vue de l'ouverture d'un bureau ONU-Femmes en République de Guinée, dans la perspective de maximiser les interventions d'appui aux femmes et aux filles qui représentent plus de la moitié de la population. Par ailleurs, le bureau du HCR sera fermé en décembre 2022. Des discussions sont en cours pour étudier les pistes de solutions permettant de couvrir les besoins des personnes déplacées internes et des réfugiés potentiels qui sont pris en compte dans la programmation du SNU.

L'année 2022 offre des opportunités considérables pour renforcer les partenariats et s'ouvrir à davantage d'acteurs de développement, humanitaires et politiques, dans l'esprit de l'agenda commun du Secrétaire General pour la promotion du multilatéralisme. Dans ce cadre, l'équipe pays ne ménagera aucun effort dans les domaines de la protection contre l'exploitation et les abus sexuels, la lutte contre la discrimination et le racisme, l'inclusion des personnes vivant avec handicap, l'égalité et l'autonomisation des femmes, l'inclusion et la protection des enfants, des femmes, des jeunes, des migrants et des autres groupes vulnérables, non seulement dans son fonctionnement interne, mais aussi dans sa programmation avec ses partenaires.





# NATIONS UNIES GUINÉE



 Maison Commune des Nations Unies  
Commune de Matam • Corniche Coléah • Lansébounyi

 BP 222 Conakry • République de Guinée

 <https://guinee.un.org>

 @OnuGuinee

 @GuineeOneUN